

ZIC BOOM

Le magazine du pôle régional des musiques actuelles de Champagne-Ardenne

ÉTÉ 2010 • N° 46

RETOUR SUR
Le forum itinérant
des musiques
actuelles



polca
www.polca.fr

RAJ * Juja Lula * Remo Layen * Huck *
La Source * actualités régionales * Etat des lieux
des politiques culturelles départementales

QU'EST-CE QUE LE POLCA ?

LE POLCA EST LA STRUCTURE D'INFORMATION ET DE RESSOURCE POUR LES MUSIQUES ACTUELLES EN RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

LES MISSIONS DU POLCA SONT

- **L'information** via le site internet www.polca.fr et myspace www.myspace/polcadsar l'envoi d'une newsletter mensuelle d'information et la publication du Zic Boom

- **La ressource** par l'animation d'un réseau de structures relais départementales disposant de fonds documentaires spécifiques

- **La formation** par la mise en place d'un programme annuel de formations administratives, artistiques et techniques ainsi qu'un volet formation de formateurs à destination des personnes ressources et personnels en contact

- **L'accompagnement de projets artistiques** à travers 3 dispositifs régionaux de soutien à la création et à la diffusion :
· **Le DSAR** : sélection biennale de 5 groupes, avec résidences, formations et aide à la diffusion en région.

· **ZOOM** : opération de promotion des artistes champar-dennais hors région.
· **La Bonne Crèmerie** vente à distance des disques régionaux autoproduits.

LES RELAIS DÉPARTEMENTAUX DU POLCA

ARDENNES
MJC Calonne, place Calonne 08200 Sedan
En partenariat avec l'association Sapristi

AUBE
La Maison du Boulanger Centre Culturel 42 rue Paillot de Montabert 10000 Troyes
Point ressource : Médiathèque de l'Agglomération Troyenne

HAUTE-MARNE
Arts Vivants 52 2 rue du 14 juillet 52000 Chaumont

MARNE NORD
La Cartonnerie 84 rue du docteur Lemoine 51100 Reims

MARNE SUD
L'Orange bleue Quartier des Bords de Marne 51300 Vitry-le-François

POLCA - 84 RUE DU DR LEMOINE - 51100 REIMS
TÉL : 03 26 88 35 82 - WWW.POLCA.FR

CHARGÉ D'INFORMATION ET COMMUNICATION
GREGORY BLANCHON : 06 72 29 06 70
EMAIL : COMMUNICATION@POLCA.FR

PIERRE VILLERET - CENTRE INFO JAZZ DE CHAMPAGNE-ARDENNE
7 RUE PIERRE BROSSOLETTE - 51100 REIMS
TÉL : 03 26 47 00 10 - WWW.MACAO.FR

Les points de dépôts de votre ZIC BOOM

ARDENNES (08)
ACY-ROMANCES : Le Kiosque / CHARLEVILLE-MEZIERES : Bibliothèque, B.J.L Music, Gillet Musique, Conservatoire, Direction des Affaires Culturelles, MJC Gambetta, AME, Le Vert Bock, La Péniche, Le Cardinal, Théâtre de Charleville-Mézières, RVM radio, K' Rhum Bar / GIVET : Le Manège / RETHEL : Office du tourisme / RIMOGNE : Le Gros Grêlon / ROCROI : Squat 1 / SEDAN : MJC Callone, Médiathèque, le Kimberley, le Forum, PAIO, Roi de La Bière, Espace Culturel Leclerc, Office de Tourisme, Les Soquettes / VOUZIERS : Les Tourelles

AUBE (10)
AIX-EN-OTHE : MJC / ST-ANDRE-LES-VERGERS : Espace Gérard Philipe, La Grange, Mega-Hertz / BAR-SUR-AUBE : PAIO, MPT / CHARMONT-SOUS-BARBUISE : MJC / ROMILLY-SUR-SEINE : MJC Jean Guillemin, PAIO / SAINTE-SAVINE : Le Bistrot, Maison pour tous / TROYES : Maison du Boulanger, Médiathèque, Aube Musiques Actuelles, le Kiwi Bar, le Dixi, le Furious, le Bougnat des Pouilles, Crous, FNAC, Radio Campus, All Music Hall, Le Mix'cité.

MARNE (51)
AY : MJC / BAZANCOURT : PAIO / CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : Mission Locale, Office de Tourisme, Mairie, Saprophyte, La Comète - Scène Nationale, Librairie Privat, Espace Culturel Leclerc, Conservatoire de Musique et de Danse, Ecole de Musique privée Prieur de la Marne, Ecole des Arts et Métiers, BMVR Georges Pompidou, Bibliothèque Diderot, Musiques sur La Ville, CNAC, Axe Musique, Espace Mozaïc du Crédit Agricole ; les centres sociaux et culturels : E. Schmit, du Verbeau, de la Vallée-Saint-Pierre et du Mont-Saint-Michel ; les collèges : Duruy, Jean Moulin, Louis Grignon, Nicolas Appart, Notre-Dame Perrier, Perrot d'Ablancourt, Saint-Etienne ; les lycées : Jean Talon, Pierre Bayen, Demichen, Ozanam, IUT de Châlons-en-Champagne.

DORMANS : Bar Le Dormans / EPERNAY : ORCCA, PAIO, Royer, Médiathèque, Studio Robert, Le Salmanazar, Ecole de Musique / FISMES : PAIO / MARCILLY-SUR-SEINE : Musiseine / STE-MENEHOULD : PAIO, Office Culturel / MOURMELON-LE-GRAND : Bibliothèque / REIMS : Médiathèque Croix-Rouge, Médiathèque Cathédrale, Centre Culturel du Crous, Bibliothèque Universitaire, CRIJ, Le Conservatoire, Vitamine C, William Disques, Musiques & Loisirs, FNAC, Manoel Musique, L'Accord Parfait, Mega-Hertz, Pop Art Café, Ethnic's, Maison Blanche, Apollinaire, Ludoval, Turenne, Le Flambeau, Cinéma Opéra, Hôtel de Ville, Le Manège, La Comédie, Centre St Exupéry, Djaz 51, Centre International de Séjour, Radio Primitive, La Cartonnerie / TINQUEUX : Centre de Création pour l'Enfance / VITRY-LE-FRANCOIS : Orange Bleue, CRIJ, Médiathèque François Mitterrand, Office de Tourisme, Espace Simone Signoret/La Salamandre, Centre Social et culturel, Le Claddagh, Le Maxime, Ecole de Musique, l'Hôtel de Ville de Vitry-le-François

HAUTE-MARNE (52)
CHAUMONT : Les Subsistances, Arts Vivants 52, Mission Locale, Les Silos - Maison du Livre et de l'Affiche, MJC, Affaires Culturelles, Conservatoire de Musique, Office de Tourisme, Les Frères Berthoms, Le Parisien, Le Khédivé, Music troc, L'Entracte, Le Nouveau Relax - Théâtre de Chaumont, DDJS BOURBONNE-LES-BAINS : Office de Tourisme / CHOIGNES : Médiathèque Départementale de Haute-Marne / COHONS : l'Escargotière / DOMMARIEN : La Niche / SAINT-DIZIER : Gini Bar, MJC, Cactus Bar, Rockswing Music, Café du Cambronne, le Garden, Mission Locale, Espace Camille Claudel / FAVEROLLES : Sound & Vision / FAYL-BILLOT : Au Bon Accueil / JOINVILLE : PIJ, Château du Grand Jardin / LANGRES : Service culturel, Café du Musée, Europa, Excalibur, PAIO, Office de Tourisme, Bibliothèque / LONGEAU : le Cavalino / MONTSAUGÉON : Au Club de JP / ROLAMPONT : Auberge des Marronniers / VESAIGNES-SUR-MARNE : Café de la Gare / VILLEGUSIEN : Café du Lac / VILLIERS-SUR-SUIZE : Auberge de La Fontaine / WASSY : Théâtre de Wassy

HORS-BORD
AMIENS : La Lune des Pirates, La Briqueterie / AUXERRE : La Cuisine / BAR-LE-DUC : Le Bohème / BESANCON : Découvert Autorisé / CHARTRES : Le Mur du Son / CHATEAURoux : Caïman / DIJON : La Vapeur / LAON : Office de Tourisme, MJC La Luciole / MOISSY-CRAMAYEL : Le Pince-oreilles / NANCY : L'Autre Canal / NEVERS : Centre Régional du Jazz en Bourgogne / ORLEANS : L'Astrolabe / PARIS : IRMA / POITIERS : Le Confort Moderne / RENNES : Le Jardin Moderne / SAVIGNY-LE-TEMPLE : L'Empreinte / SOISSONS : EJC, Havana Café

- 03 Edit / Sommaire
- 04 Buzz région
- 06 RAJ
- 07 Julia Lula
- 08 Remo Layen / La Source
- 09 HucK
- 10 Retour sur le forum des musiques actuelles

DOSSIER 12-17 Musiques actuelles et départements : la Champagne-Ardenne passée à la loupe !

- 18 Jazz note Adhésion Polca
- 20 Playlist / Abonnements
- 21 Bonne crèmerie
- 22 L'oreille de Zic Boom



ZIC BOOM N°46

Magazine d'information du polca
Directeur de publication : **Stéphan Hernandez**
Rédacteur en chef : **Grégory Blanchon**
Ont participé à ce numéro : **Sébastien Graville, Stéphan Hernandez, Françoise Lacan, Pierre Villeret, Jean-Louis Pontoizeau, Pascal Klek, Sébastien Marin, Patrick Legoux et Guillaume Gonthier**
Conception graphique : **Com in création**

Ce magazine est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement à l'aide d'encre végétale

L'été est chaud pas seulement dans les villes et les campagnes champardennaises. Le train de mesures gouvernementales tous azimuts entraîne un lot de questions qui, à défaut d'être traitées de façon globale, se posent une à une et au jour le jour. C'est le cas de la « famous » réforme des collectivités territoriales. Ça n'a pas l'air comme ça ! Mais cela induit de nombreux changements aussi pour les musiques actuelles. Car, qui dit changement des modes d'élection et obligations ou non des uns et des autres, dit changement des niveaux de décision et des financements... Zic Boom se penche donc sur la réforme des collectivités vue du côté des départements, sans doute les plus fragilisés par le projet de loi, en commençant par le commencement : où en est-on ? À défaut de savoir où on va ! A noter dans ce numéro, l'apparition des chroniques lycéennes, projet mené en partenariat avec l'ORCCA et un retour sur les forums musiques actuelles qui ont accompagné la tournée « On the Road ». Ah ! Peut-être que l'on va parler un peu plus souvent des musiques actuelles dans nos départements.

Avant d'entamer la lecture de ce N°26, sachez tout de même que Bérangère quitte l'équipe du POLCA dans quelques jours après avoir œuvré à la redéfinition du DSAR, à la réalisation des concerts Peace and Love et avoir distribué des millions de bouchons d'oreille, avoir mis en œuvre ZOOM aux transmuscules, reçu des centaines d'appels, participé à des dizaines de réunions avec les comptes rendus à rédiger, assuré une partie de l'administration de l'asso, supporté les membres du C.A. etc, etc,... Merci et bon vent à elle.

Stéphan Hernandez



Impression : **Le Réveil de la Marne**
Tirage : 7 000 exemplaires
ISSN : 1626-6161
Dépôt légal : À parution
Siret : 480 852 961 00014
Editeur : **POLCA**
Pôle Musiques Actuelles de Champagne-Ardenne
84 rue du Docteur Lemoine
51100 Reims



ARDENNES

■ Studios de répétitions

Dans le cadre des actions de soutien aux musiques actuelles développées sur l'agglomération de Charleville-Mézières, la commune d'Aiglemont a décidé de faire appel aux associations locales pour occuper sa salle de musique. Depuis le mois d'avril, l'ADECUMA et l'AMÉ accueillent les groupes de musique qui souhaitent venir répéter dans de bonnes conditions techniques et matérielles. Plusieurs box de répétitions sont disponibles ainsi que des salles de travail équipées pour la M. A. O. (Musique assistée par ordinateur). Par ailleurs, un

système très pratique est proposé sur le site internet de l'association AME, il permet aux abonnés d'effectuer la réservation des créneaux horaires en ligne. Un très

bel équipement à découvrir !

• <http://www.amemusik.fr/reservations/index.php>

■ Tremplin Cœur d'Ardennes

C'est la dernière ligne droite pour le Tremplin Cœur d'Ardennes. Après trois concerts de sélection, les vainqueurs de chaque manche, CBY, GOO et ROCK IN BITCH doivent se présenter plus amplement et motiver leur candidature devant un jury.

Une partie des entretiens s'est déroulée en juin à l'ADECUMA lors d'une journée « portes ouvertes » réservée aux musiciens et aux organisateurs d'événements ardennais. Cet événement a favorisé les rencontres et les échanges le temps d'une après-midi. Au moment où nous écrivons ces lignes, il restait encore un groupe à auditionner. Rendez-vous en septembre pour connaître le vainqueur qui sera accompagné pendant un an par l'ADECUMA !

• <http://adecuma.canalblog.com/index.php>

■ C'est le printemps toute l'année !

L'antenne Champagne-Ardenne des découvertes du printemps Bourges n'est plus l'Orange Bleue à Vitry-le-François mais l'association Flap à Charleville-Mézières.

La campagne d'inscription pour les découvertes 2011 débutera le 3 septembre 2010. Le dépôt des dossiers de candidature se fait désormais uniquement en ligne sur le site du réseau Printemps. Pour la région Champagne-Ardenne, le concert d'audition aura lieu le 19 novembre au Forum à Charleville-Mézières.

Renseignements :

Jean Perrissin - 03 24 36 12 68

• www.reseau-printemps.com

AUBE

■ Nouveau venu

« Sam Tach' est un artiste originaire de Tours désormais basé à Troyes » nous annonce l'association Urga Prod. Son deuxième maxi sorti en mai dernier, dont l'univers oscille entre punk, slam et hip hop, s'intitule « Automessie depuis 1982 ».

Ce personnage bien connu des scènes slam troyennes annonce la sortie d'un album à la rentrée. Une bonne occasion pour ancrer Sam Tach' dans le paysage local...

• www.myspace.com/samtach00

■ Tremplin rock Uppercut

On connaît désormais les noms des finalistes du tremplin rock Uppercut 2010. Il s'agit de deux groupes Troyens : Les Perfides (Pop/rock français) et des Washing Machine (rock).

La finale se déroulera à la maison pour tous de Sainte Savine lors de la journée de clôture du festival des Nuits de Champagne en première partie de l'excellent groupe GUSH, auteur d'un premier album aussi élégant qu'ébouriffant !

• www.dixsonance.fr



■ Effervescence estivale

Ça bouge en dehors de Troyes cet été.

Plusieurs petits festivals avec une programmation essentiellement locale ont fait leur apparition : le festival Rockaldo's à Villenaux-la-Grande, le festival La Colline a des oreilles à Bar-sur-Aube, les Nuits Callotines à Rosières, le festival C' TOU S'KON A à Maraye-en-Othe. Autant de manifestations à suivre et dont on espère qu'elles passeront le cap de la première édition. C'est tout le bien qu'on leur souhaite ! Toutes les infos sur ces festivals sont sur le blog Muzicity. • <http://muzicity.fr>



■ Changement au POLCA

Comme vous avez pu le lire dans l'édition, après presque trois années passées à œuvrer au développement des musiques actuelles en région, Bérandère Romé, chargée de projet du Polca quitte ses fonctions. C'est la raison pour laquelle certains d'entre vous ont eu dernièrement quelques difficultés à la joindre. Il s'agissait, pour beaucoup d'acteurs des musiques actuelles et de musiciens, de l'interlocutrice principale du pôle auquel elle a activement participé.

Vous pouvez donc vous adresser pour l'instant à Grégory Blanchon pour les questions concernant le pôle mais aussi aux relais départementaux Polca. Pour les dispositifs menés conjointement avec l'Orcca, comme le DSAR et l'opération Zoom, vous pouvez non seulement vous adresser à Grégory mais aussi à Guillaume Gonthier, chargé de projet musiques actuelles de l'Orcca qui sera à même de vous fournir toutes les informations demandées. Toute l'équipe du Polca renouvelle ici ses encouragements à Bérandère dans ses nouveaux projets !

HALTE-MARNE

■ Exode rural

Notre région compte quelques studios d'enregistrement mais aussi des studios de mastering. Parmi les mieux identifiés, il y avait Stereoglobine à Chaumont. Avec Cédric Colin aux manettes, le studio a vu passer pas mal de projets Haut-Marnais et régionaux. Mais ce dernier a rejoint la Bourgogne et Stereoglobine avec lui pour aller s'installer à Dijon. Bonne route !

• www.myspace.com/stereoglobinemastering

■ Eleazar 2.0

On avait entendu quelques bruits au sujet d'Eleazar mais c'est maintenant plus qu'une rumeur : le nouvel album de ce groupe haut marnais sortira en octobre. A cette occasion, La Niche leur offre une soirée carte blanche pour célébrer comme il se doit cette sortie. On n'avait pas entendu de nouveaux titres du groupe depuis la sortie de « Paranormal dédale », leur maxi six titres sorti en 2006. Enregistré au studio Onoffonic, on retrouvera sur ce nouveau disque leur post rock français à la production impeccable et les montées hypnotiques dont ils ont le secret.

• www.eleazar.fr

MARNE

■ Chaud devant !

Les sorties d'albums se profilent enfin pour quelques groupes rémois. Commençons par le plus attendu, l'album des Bewitched Hands On The Top Of Our Heads annoncé pour octobre. Ces derniers proposent pour patienter « Hard to cry », un premier EP disponible à partir du 26 juillet. Le duo electro The Shoes annonce de son côté la sortie de « Stay the same » pour fin septembre.

Un album sur lequel on peut entendre le jeune anglais Esser, auteur d'un premier album de pop lumineuse et salué par la critique.

■ Mes disques improbables

Connaissez-vous Pol Dodu ? Dans Blogonzeureux!, le webzine où il propose très régulièrement ses tranches de vie, ce chroniqueur compulsif a passé à la moulinette pas moins de 650 disques en quatre ans et demi. Le moment était venu pour ce Rémois de rassembler une partie de ses chroniques dans un recueil. Comme critère pour cette première sélection, il a choisi des disques qui ont comme point commun d'avoir un côté improbable. L'inventivité des artistes et des

labels est toujours surprenante, du disque sous pseudonyme au disque promotionnel hors-commerce, du disque rare à celui dont personne ne veut, du disque en ligne à celui qui n'existe pas. Jeff Beck qui reprend Paul Mauriat, Raymond Devos qui joue au cowboy, Devo qui se régénère en version 2.0 trente ans après, un maxi/ blague d'anniversaire publié à l'intention de Ian Dury, une trompette qui fait glou-glou, le producteur de Kraftwerk en rage contre Noël, les versions "pour danser" des chansons du Père Duval... Voilà qui donne une idée de ce qu'on trouve dans « Mes disques improbables ».

En vente sur :

• www.TheBookEdition.com

■ En bref...

Un collectif d'artistes vient de se créer à Reims autour d'un net label. Il s'agit de Microlab. Clément qui est à l'origine du projet a précédemment œuvré pour le fanzine « la revue est corrigée ». Le premier travail réalisé par cette structure est une compilation très électronique et expérimentale à télécharger en licence libre sur le site du net label.

• <http://microlab.ass0.fr>

■ Tremplin Rock en stock

Neuf groupes au départ, trois concerts de sélection : c'est le tremplin rock en stock à Châlons-en-Champagne. Après un vote très serré, on connaît désormais la sélection qui va intégrer la programmation du concert final :

Platoon
Playground,
Outside et Lyse.
Ils joueront en première partie de l'excellente formation venue du Nord Skip The Use le 13 novembre 2010, toujours à Châlons.



DSAR 2010-2012

Après plusieurs semaines d'attentes, nous connaissons maintenant les groupes qui seront accompagnés pendant deux ans dans le cadre du Dispositif de Soutien aux Artistes Régionaux 2010 - 2012.

Le choix est le fruit d'un processus clair et bien établi. Un jury s'est d'abord tenu dans chaque département. Ces derniers étaient composés des principaux acteurs locaux des musiques actuelles ainsi que d'un représentant de l'Orcca et du Polca. Entre trois et quatre groupes ont ainsi été présélectionnés pour être présentés au jury régional composé de Patricia Quintana - responsable des musiques actuelles à la Maison du Boulanger, Françoise Lacan - chargée de mission pour le développement du spectacle vivant à Arts Vivants 52, Robi Jarasi - directeur de l'Orange Bleue, Cédric Cheminaud - responsable de l'accompagnement artistique à la Cartonnerie, Jean-Charles Siwiela - responsable du kiosque à la Cartonnerie, Julien Collinet - responsable Cultures Urbaines & Musiques Actuelles de la MJC Calonne, Guillaume Gonthier - chargé de projet Musiques actuelles de l'Orcca et Grégory Blanchon - chargé de communication et d'information du Polca.

Suite aux votes, les lauréats du DSAR 2010-2012 sont :

> N'Cest pour les Ardennes

> Ratsinger pour l'Aube

> Don't shoot the pianist pour la Haute-Marne

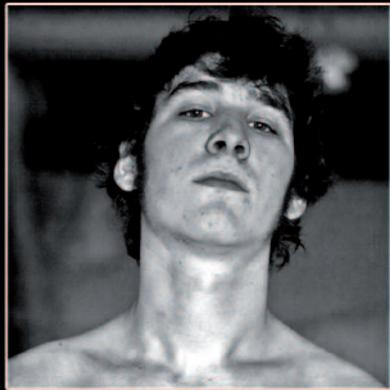
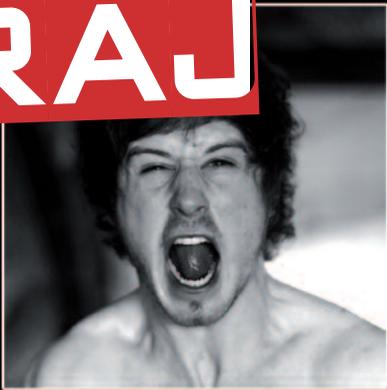
> Éko pour la Marne Nord

> Starlion pour la Marne Sud

Une présentation complète vous permettra de mieux connaître ces lauréats dans le prochain numéro du Zic Boom !



RAJ



© DR

Malgré un CV déjà bien rempli, RAJ est un groupe relativement récent. Est-ce que tu peux me faire un petit historique ?

Rodrigue : Ça fait maintenant quatre ans qu'on tourne. Un de nos premiers concerts, qui nous a permis de nous lancer et de nous donner envie d'aller plus loin est un concert à la MJC Calonne de Sedan organisé par l'association Sapristi! en 2006. On a depuis sorti un EP tous les ans et parcouru les scènes de la région et de France pour une centaine de dates.

Pour passer une étape, il nous faut maintenant sortir le titre qui fera la différence !

Real Animal Joy, c'est aussi un nom très efficace. Vous l'avez simplifié dès le début ?

Oui, on a toujours utilisé RAJ. Mais, on aimerait utiliser le nom complet de plus en plus. C'est pour nous une très bonne définition du rock n'roll : retrouver l'instinct animal, une joie simple et instinctive de jouer de la musique, de vivre !

En région, vous avez remporté le tremplin rock Uppercut en 2008 puis vous avez été lauréat DSAR 2008 - 2010. Dans quel état d'esprit avez-vous abordé ces temps forts de votre parcours ?

R : Les tremplins sont toujours des moments un peu particuliers, mais ces deux "victoires" nous ont permis beaucoup de choses que l'on aurait pas pu faire sans celles-ci, surtout pour ce qui est du DSAR. Je pense notamment aux nombreuses résidences (avec David Manceaux, Olivier Valoy et Olivier Vaillant) qui nous ont permis d'avancer et d'améliorer notre set depuis 2 ans et aussi aux concerts au Douzy'k Festival, sur la scène principale du Cabaret Vert ou encore à L'Orange Bleue ! Concernant le tremplin rock Uppercut, on retiendra surtout la date en première partie de Mademoiselle K lors de la finale qui reste, encore aujourd'hui, un de nos meilleurs concerts.

Cela a-t-il eu une influence sur votre façon de travailler ?

R : Comme je le disais précédemment, le DSAR nous a permis d'avancer grâce aux nombreuses phases de travail. Durant ces deux années, nous avons aussi pu perfectionner nos prestations scéniques et notamment travailler notre son.

Et notre priorité actuellement est la composition. Après quatre ans passés à travailler principalement la scène, nous nous concentrons sur l'écriture mais aussi la construction de plus en plus précise de notre identité. Pour passer une étape, il nous faut maintenant sortir le titre qui fera la différence !

Dans quelles conditions a été enregistré le dernier EP ?

R : Nous l'avons enregistré en quatre jours. Les prises on été faites à la Cartonnerie avec Olivier Valoy en tant que "Producer" (ndlr : réalisateur). Faire le choix de n'enregistrer que deux titres en quatre jours nous a permis de prendre notre temps, de soigner les prises et les arrangements au maximum. Et puis, question confort, le studio de la Cartonnerie est idéal !

Ça fait pas mal de travail à abattre.

A la recherche d'un riff lourd, psychédélique ou tout simplement rock'n'roll ? Oui ?... Alors pourquoi entamer le dépeuplement de votre vinylhothèque ?

Car ces quatre sedanais avec un son que je qualifierai de « Portland-esque », propose un voyage partant des 60's via ce que ces années avaient de plus alternatif : le rock garage (entre autre bien sûr...) et finissant à notre siècle (leur son n'étant en aucun cas emprunt de nostalgie). Remisez les dinosaures et les indétrônables du genre : Ecoutez Real Animal Joy.

INTERVIEW PAR APRIL FOOL

Peux-tu m'en dire plus sur les membres du groupe ?

R : On a tous 20 ou 21 ans et nous sommes tous étudiants dans des domaines divers (optique, commerce et audiovisuel). Nous avons tous une conception légèrement différente du rock'n'roll mais elles se recoupent toujours d'une façon ou d'une autre. Je pense que c'est ce qui fait la progression très intéressante de l'identité de Real Animal Joy.

Dans quelles conditions les premiers EP ont-ils été enregistrés? De quelle façon ont-ils été distribués ? Sont-ils encore disponibles ?

R : Nous avons sorti 3 EP avant Monster In A Cage, qui sont encore disponibles. Notre premier Cd ainsi que Leave This City ont été enregistrés à la MJC Calonne. Hors La Loi a été mis en boîte au PG F Studio, le studio de Fred Rochette. Tous ces EP avaient été enregistrés en condition Live, on jouait tous ensemble. Sur Monster In A Cage, on a essayé pour la première fois l'enregistrement piste par piste. En plus d'être un nouveau maxi à notre actif, Monster In A Cage est aussi une importante étape de travail dans l'évolution du groupe.

Faire une centaine de concerts en quatre ans et sortir quatre EP, c'est une sacrée performance. Comment vous êtes-vous organisés pour trouver les dates et manager le groupe ?

C'est moi qui m'occupe depuis le début du management et du booking. Je ne pas pense qu'il y ait vraiment une manière particulière de faire. Une chose est sûre : il faut être très motivé et donner beaucoup de son temps pour que l'investissement soit efficace. Nous cherchons actuellement des structures (label, tourneur) pour passer de nouvelles étapes.



© DR

Que s'est-il passé depuis la sortie de « Chanson ou pas », votre deuxième album ?

Juliette : Ah ! nous avons grandi !

Lucie : Nous avons mis toute notre énergie à faire « mieux » entendre nos chansons, sur scène et en studio, en travaillant les instruments et les voix entre autres. À terme, ce que nous voulons, c'est pouvoir d'emblée partager la complicité « des frangines », qui plaît tant au public lorsqu'il nous voit sur scène, avec lui, qu'il comprenne nos clins d'œil tout de suite, qu'il nous les retourne, comme si on se connaissait depuis des lustres ! Cela passe aussi par l'amour du détail. Quand ça arrive, tout peut se dire, et l'émotion, la liberté que nous trouvons dans nos chansons devient l'histoire de tous.

Comment s'est passée la rencontre avec les nouveaux musiciens ?

Juliette : James le contrebassiste, nous le connaissons depuis un moment déjà, quand il peut venir jouer avec nous en concert, c'est volontiers que nous nous retrouvons tous les trois depuis trois ans ! Julien et Pof, ce sont des camarades dijonnais, que nous avons contactés pour enregistrer ce trois titres. Nous les connaissions un peu, et à cette occasion, nous nous sommes mieux connus. On ne le regrette pas !

Pourquoi avoir choisi de sortir seulement trois titres en préfiguration de l'album ?

Juliette : Pour trois raisons : prendre notre temps, d'abord... et puis, nous comptons un peu sur ce trois titres pour trouver de quoi financer l'album. Et puis, les gens du métier qui pourraient éventuellement nous découvrir et nous aider, sont moins effarouchés lorsqu'ils voient la naissance de quelque chose, et pas la chose « bouclée » (au sens où un album est fini).

C'est triste mais c'est comme ça : aujourd'hui, on ne voit pas le potentiel d'un groupe, mais toujours celui d'un projet : l'album, le spectacle. Et les gens acceptent de s'investir sur un projet, pas sur un groupe. Donc on leur donne aussi ce qu'ils veulent : un projet qui a du potentiel !

Puisque nous ne sommes pas auteurs des textes, nous mettons dans la composition de la musique tout le sens que nous voudrions ajouter à la chanson.

Où en êtes-vous avec ce 3^{ème} album ?

Juliette : Nous avons les chansons, nous avons l'envie, nous imaginons ce que nous pourrions faire au niveau des arrangements. Nous avons appris énormément en enregistrant ce trois titres.

Lucie : Nous allons affiner encore tout cela, mais les éléments essentiels, l'ambiance, le discours, sont là. D'ailleurs, c'est un peu difficile de se retenir, de devoir attendre, alors que finalement, nous sommes prêtes pour aboutir cet album. Nous apprenons la patience, et diable ! C'est difficile !

Deux sœurs au chant, le père qui écrit les textes. C'est important pour vous de travailler en famille ?

Juliette : En famille oui, mais la famille c'est large ! Quelque part, les musiciens avec lesquels nous avons

A l'opposé des clichés que certaines mauvaises langues véhiculent sur les musiques actuelles en Haute-Marne, Juja Lula fait souffler un vent de fraîcheur, d'enchantement et de malice sur la scène locale. Les deux chanteuses reviennent avec un trois titres qu'elles ont choisi d'enregistrer à cinq avec James Sindatry à la contrebasse, Julien Vuillaume à la batterie et Pierre-Olivier Fernandez au violon. Une vraie réussite qui laisse évidemment sur sa faim. C'est d'autant plus cruel que l'on sent que le duo de chanteuses se dévoile plus que de coutume, décomplexé par un réel enthousiasme. De quoi nous donner envie de partager quelques mots avec elles.

travaillé, font partie de notre famille ! Il se trouve que nous voulons chanter ces textes d'Olivier Taffin, et qu'ils nous ressemblent, mais c'est pour ça que leur auteur fait partie de notre famille, ce n'est pas l'inverse !

Lucie : Il y a quelque chose de très amusant dans notre collaboration : puisque nous ne sommes pas Juliette et moi auteurs des textes, nous mettons dans la composition de la musique tout le sens que nous voudrions ajouter à la chanson, et en cela, nous partageons réellement avec Olivier la partie écriture. Les textes d'Olivier nous laissent beaucoup de marge, c'est très agréable et enrichissant.

On imagine plus écouter ces quelques titres accoudé au zinc d'un café conc parisien. On est loin de votre terre natale pourtant... une explication ?

Juliette : Ah bon ? En tout cas, on fait ce qu'on est... Mais je ne crois pas que ce soit le cas : les concerts les plus enthousiasmants pour nous comme pour le public, ont été les concerts qu'on a fait dans des lieux où on ne nous attendait pas. J'espère que nous pourrions toucher des gens dans tous les mondes possibles, car ce sont les gens qui nous intéressent, pas les milieux.

REMO LAYEN

Ces dernières semaines, il était impossible à Troyes de passer à côté de Remo Layen. A chaque coin de rue, sur toutes les vitrines abandonnées, des affiches étaient là pour annoncer la sortie dans les bacs de l'album de ce rappeur aubois. Un travail d'acharné qui a évidemment piqué notre curiosité ! Rencontre avec un trentenaire tenace et passionné.

■ Présente nous Remo Layen...

C'est la suite logique du groupe « 3hyènes Alchimie » composé de M.a.d et A.d.m avec lequel nous avons sorti le maxi 10 titres « Sombres mémoires » en 2008. J'ai continué par la suite à travailler mes textes et à poser. C'est grâce à Benlaprod et son studio « Oneshot » que j'ai pu faire cet album. J'ai pu prendre le temps de travailler sans contraintes, d'écrire les textes au fur et à mesure de l'enregistrement. Sur une trentaine de titres, nous en avons gardé 21 pour la version CD + DVD en boîtier métal et 18 pour la version classique. Il y a bien sûr de nombreux featuring avec entre autres M.a.d mais c'est le premier album qui sort sous le nom de Remo Layen.

■ Cet album fleure bon la production de rap old school. C'est le hip hop que tu défends ?

C'est ce que je souhaite défendre à 200 %. Mes premières claques musicales remontent à la fin des années 80 avec LL cool J et son album « Walking with a panther » ou encore Run D.M.C. Ça, c'est pour le rap américain. Pour le rap français, c'est



© DR

la compilation rap attitude qui m'a marqué.

Ce n'est que quelque temps plus tard que j'ai commencé à prendre la plume, notamment encouragé par le groupe « La preuve du pacte » qui était sur le devant de la scène à l'époque. Je ne l'ai plus lâchée depuis le milieu des années 90.

■ Développes-tu des liens avec la scène locale ? Régionale ?

J'ai beaucoup travaillé sur ce projet avec Neg2sek, que l'on connaît bien dans le milieu du rap troyen. C'était une évidence car ça fonctionne quand on met nos textes en commun. C'est d'autant plus facile de bosser ensemble que nous sommes en plus des amis d'enfance. Pour ce qui est de la région, on a plus de facilités et d'opportunités de jouer en dehors de la Champagne-Ardenne que de jouer à Reims, à Châlons ou d'autres villes proches. On a créé des liens avec des gens de Rouen, du Havre, des choses se préparent à Dijon. C'est paradoxal. C'est ce qui nous a aidé pour la distribution de l'album. Il est aujourd'hui disponible dans 18 villes en France. C'est un réseau que l'on a monté nous-mêmes, au fil des rencontres. On fait également toute la promo. C'est un travail d'acharné !



© Sylvère H

Sans vouloir faire de l'ombre aux quatre autres membres du groupe, La Source est tout de même avant tout le nouveau groupe de Fred Rochette, guitariste des Filty-Ones. Mais ici, point de métal à l'horizon ! Nouveau projet, nouvel album et nouveau style !

■ Qu'est ce qui s'est passé M'sieur Rochette ? On retourne sa veste ?!

Fred : En fait ce projet date d'avant Fifty-Ones. Je voulais un jour faire la musique qui m'avait fait devenir ce que j'étais. J'ai toujours été un grand fan des Beatles (une reprise de Help sur Big time en 1997 !), mais aussi des Small Faces et des Hollies. Le groupe a véritablement démarré il y a trois ans, avant même la fin de mon précédent, et cela devait être littéralement un retour à la source.

■ Radical comme changement ! Quels objectifs vous êtes vous fixés tous les cinq pour ce nouveau groupe ?

Fred : Jusque-là je n'ai eu véritablement que deux groupes (Epsilon et Fifty-Ones) qui ont chacun tenu 10 ans. J'en demande pas plus pour celui-là ! Mais ici, la démarche est totalement différente, car j'aimerais faire tout ce que je n'ai jamais pu faire dans les précédents, y compris chanter, même si dans La Source tout le monde chante et que je ne suis pas celui qui chante le plus ! De plus c'est un projet qui se veut accessible à tout le monde,

entièrement réalisé avec de instruments des sixties ! Mais attention, le son est moderne, ce n'est pas un projet passéiste !

■ L'album s'intitule « Chinois verts et trompette rouge »... Y a-t-il une signification cachée ?

Fred : C'est le fruit d'un brainstorming éreintant ! On s'est mis peu à peu d'accord sur un titre en français vu que les textes le sont également. Là aussi, c'est un peu un nouveau défi, puisque pour ma part, c'est le premier album que j'enregistre qui n'est pas en anglais. Et même si c'est bien, c'est beaucoup plus dur ! Et je ne pense pas trop me tromper en te disant que dans le suivant il y aura beaucoup plus de titres en anglais !

■ Quelle est finalement ta place dans le groupe ? Guitariste, chanteur, leader, producteur ?

Fred : Un peu tout ça par nécessité ! Nous sommes tous multi-instrumentistes mais j'ai fait seul le son en studio. Ce n'est pas évident de bosser sur ses propres morceaux, beaucoup moins facile que lorsqu'on est extérieur au groupe ! Mais au niveau du budget, c'est beaucoup plus facile ainsi ! Nous n'avons pas encore les moyens de nous payer Bob Clearmountain (ndlr : producteur entre autres des Stones et de Springsteen !) alors on fait avec. Mais pour le prochain album, j'espère bien pouvoir enregistrer les guitares ou la batterie à Abbey Road ! Et là pour l'occasion, ce sera vraiment un retour aux sources !

PAR DARK TOASTER



© Gaël Van Dongen

Huck, à tes yeux, c'est quoi ?

Pour moi c'est avant tout un des rares groupes de rock chantant en français de la région ayant le potentiel de faire quelque chose en dehors. C'est déjà pas mal ! C'est aussi et avant tout Greg qui mène le groupe depuis sa création et qui malgré les changements de line-up (il est le seul « survivant » de la première formation !) continue son chemin en tentant d'aller toujours de l'avant. Cependant, il nous laisse de plus en plus de libertés et nous participons davantage à la mise en place des groupes. Et sur scène nous formons véritablement un groupe !

Toi aussi tu as donc intégré le groupe en route. Comment cela s'est-il passé ?

J'ai intégré le groupe en 2006, un an après l'arrivée de Julien à la batterie et de Julien aka Julios à la basse. J'ai remplacé Samuel parti vivre au Maroc. Ce fut une période difficile, car à l'époque Samuel restait potentiellement le guitariste du groupe qui ne savait pas combien de temps il allait rester au Maroc. J'étais un peu sur un siège éjectable ! Les choses ont un peu changé aujourd'hui même si sur l'album, Samuel est crédité sur 6 des 10 titres. Mais maintenant je peux dire que je fais partie de Huck, ma position est devenue un peu plus confortable ! Je suis devenu progressivement le chaînon manquant entre la section rythmique et Greg pour ce qui est de la communication !

Justement ! Comment avez-vous vécu cet (ces !) enregistrement(s) et mixages qui n'en finissaient plus ? Les Gun's, à côté, c'était de la rigolade ?!

Ça a été assez usant. On en fait une session d'enregistrement avec Ben Fromentin et mixé une première version de l'album avec Fred Lefranc. Il avait

notamment réalisé le premier EP de Rhesus qui sonne à merveille. Mais le résultat final ne nous convenait pas. Même si le son était assez proche de ce que le groupe est en live, il y avait un manque de personnalité et nous n'étions pas satisfaits de nos prises. Grâce aux acquisitions de Julien, nous avons eu le luxe d'avoir une deuxième chance. Nous avons donc tout réenregistré « at home. » Puis, après quelques hésitations, nous avons choisi de travailler la production additionnelle et le mixage avec François Pavan (My Park) et Olivier Vaillant (L'amour is the answer). Ils poussent vraiment loin leur réflexion et leur travail sur le son d'un groupe, c'est ce qui nous a séduit. Mais tout cela a pris beaucoup de temps.

Toutes ces étapes se sont étalées sur une période de plus de deux ans et demi, avec des hauts et des bas au sein de l'équipe.

Comment juges-tu le résultat final ?

Nous en avons un peu marre que l'on cite constamment Noir Désir et Luke pour parler de notre musique. Et de ce côté, nous avons ce que nous cherchions ! Le disque ne sonne pas, à mon avis, comme un disque de rock français. Les titres les plus réussis sont pour moi La foudre, Mauvaise came ou encore Les étincelles, que je trouve particulièrement abouties. Mais ça fait toujours bizarre d'écouter les titres après un gros travail sur les arrangements. On a l'impression de perdre un peu la force originelle des morceaux et de leur impact... J'ai constaté le phénomène avec quasiment tous les groupes pour lesquels j'ai pu comparer les démos et le premier album. Il faut juste se faire à l'idée. Enfin, au niveau visuel et packaging, Greg a planché longtemps pour proposer quelque chose de différent et cette pochette grand format (ndlr : taille d'une pochette 45t) est superbe. On a que des excellents retours !



© ArtCos

Trublion du rock en français champardennais, Huck aura pris son temps (3 ans !) pour enfin sortir son premier album Cd servi dans une somptueuse pochette collector au format double 45t. Retour sur cette sortie avec **Sébastien Graville**, guitariste du groupe.

INTERVIEW PAR DARK TOASTER

Comment vois-tu l'avenir finalement ?

Et bien on va continuer de donner beaucoup de temps et d'énergie pour essayer de sortir et de promouvoir l'album sur le plan national et surtout de le faire exister. Ça veut dire continuer à démarcher et relancer ! On est vraiment passé pas loin de ce que nous souhaitions plusieurs fois et il faut garder la motivation intacte. Le développement d'un groupe, c'est un boulot énorme ! Et puis, l'avenir c'est surtout la scène et ces dernières semaines on a plutôt été bien servis : nous avons joué à Auxerre avec Shakaponk, à Belfort avec Soma, au Festival de la Cassine entre autres. De mon côté, j'ai monté en parallèle un projet perso, IN, dans lequel Julios (le bassiste de Huck) joue aussi. Vraiment pas de quoi s'ennuyer comme tu peux le voir ! L'essentiel pour le moment est de poursuivre notre route, de jouer de plus en plus pour que l'on puisse

Le disque ne sonne pas, à mon avis, comme un disque de rock français. Nous en avons un peu marre que l'on cite constamment Noir Désir et Luke !

s'imposer par la scène. C'est déjà tellement mieux que je me dis qu'on ne doit rien lâcher pour y arriver ! La marge de progression sur scène de Huck est importante et on doit encore travailler et travailler. On veut avant tout savourer la sortie de ce premier album sur les planches et le défendre bec et ongles !

RETOUR SUR

Le forum des musiques actuelles

Photos de couverture : Grégory Blanchon et Matthieu Cochard

PAR FRANÇOISE LACAN, GUILLAUME GONTHIER,
LAURENT MATHIEU, GRÉGORY BLANCHON

Pour la deuxième année consécutive, le centre de formation professionnelle de la Cartonnerie, Remca formations, envoie sur les routes les stagiaires du cursus « Technicien Généraliste du spectacle » dans le cadre du festival « On the road tour ». Côté programmation, c'est un savant mélange alliant têtes d'affiches nationales (BB Brunes, Shaka Ponk, La Souris Déglinguée), découvertes régionales et groupes locaux qui a su séduire le public. Avec pas moins de 5 concerts en Champagne-Ardenne, chaque département de la région a accueilli une étape du festival pour l'édition 2010. Une formidable occasion pour le POLCA de s'associer à l'Orcca afin de proposer des moments de rencontre entre professionnels et amateurs des musiques actuelles, qu'ils soient artistes, organisateurs de spectacles, producteurs, éditeurs, labels, médias, collectivités locales, pratiquants ou publics. Retour sur le forum itinérant des musiques actuelles de Champagne-Ardenne...

Vendredi 4 juin 2010 - Sedan

C'est sous un soleil cuisant qu'a débuté à Sedan ce forum itinérant dont la première conférence / débat avait pour thème « Europe, interrégional, transfrontalier... quels partenariats, quelles mutualisations, quels financements des projets musiques actuelles ? ». Les acteurs et professionnels du secteur musical ardennais sont amenés à composer avec leur position géographique particulière : une frontière avec la Belgique et limitrophe de deux régions dynamiques en la matière [Picardie et Lorraine]. Les participants à cette rencontre, aussi bien des diffuseurs [Le Cabaret Vert, le festival de la Cassine



© Grégory Blanchon

entre autres), des associations [Sapristi I, ADECUMA] ou des musiciens ont tous mis en avant la chance que représente la proximité avec un public aussi dynamique et chaleureux que le peuple Belge.

Pour ce qui est de faire venir des spectateurs étrangers aux différents festivals proposés de chaque côté de la frontière, pas de souci à signaler, bien au contraire ! C'est plutôt du côté de l'export des groupes que cela coïncide. Malgré le peu de kilomètres qui séparent les musiciens français et les diffuseurs belges (et vice versa), les échanges sont encore trop anecdotiques et difficiles à mettre place. Mais ce n'est pas une fatalité ! Pour le démontrer, deux intervenants ayant une expérience en matière de coopération transfrontalière étaient conviés : Benoit Nivellet, responsable de l'entrepôt à Arlon (Belgique) et Jean-Charles Masson, chargé de mission à l'Agence Culturelle de Meurthe et Moselle.

Ils ont présenté le dispositif « Multipistes », qui est le fruit d'une collaboration entre des structures belges, luxembourgeoises et françaises [lorraines, pour être précis]. L'objectif de « Multipistes » est de soutenir et de promouvoir des projets musicaux émergents souhaitant bénéficier d'une aide sur différents aspects de leur pratique et de mettre à leur disposition des outils concrets pour se développer dans de bonnes conditions, un DSAR interrégional en quelque sorte ! Chaque année, « Multipistes » propose à une sélection de six groupes l'opportunité de travailler son projet dans différents lieux de la Grande Région. L'existence de ce projet est un bel exemple de coopération qui repose avant tout sur la motivation et l'énergie de ses acteurs. Une « piste » pour les acteurs présents qui souhaitent faire évoluer le secteur musical ardennais en direction des territoires voisins, que ce soit en terme d'optimisation de la communication ou de mutualisation et d'échanges.

Samedi 5 juin 2010 - Dommarien / La Niche

Accueilli à l'Hôtel du Lac de Dommarien, le débat « Accompagnement de l'émergence d'une scène départementale en Haute-Marne » a rassemblé la plupart des structures du département ainsi que des musiciens. L'absence de lieux de diffusion et de répétition a, une fois de plus, été citée comme la raison principale de la difficulté des groupes à se développer. Aurélien Deloup de la Direction Culture Animation de la ville de Saint Dizier a souligné sa prise en compte des musiciens à St-Dizier et a montré que des actions concrètes permettaient de donner des prémices de changement, même si la motivation des groupes pouvait parfois faire défaut.

Les musiciens présents ont souligné leur isolement et le manque de structures relais. C'est pourquoi Tai-Luc, chanteur de La Souris Déglinguée a rebondi en décrivant son parcours et les débuts dans les « rades » : le temps est un facteur essentiel à l'évolution d'un groupe, il faut franchir les étapes pas à pas. C'est vrai que l'on a pu sentir un possible défaitisme dans les propos de certains artistes présents, considérant que le manque d'accompagnement est inhérent au territoire.

Personne ne peut nier que la Haute-Marne n'est pas le département le plus dynamique sur le plan des musiques actuelles et que les groupes en développement peuvent en pâtir. Pourtant des éléments concrets sont mis en œuvre comme le plan de formation d'Arts Vivants 52, les formations régionales, le soutien que peut apporter la Niche en tant que lieu d'accueil de résidences. Il faut accentuer les efforts pour que les informations circulent mieux.

Françoise Lacan, chargée de mission à Arts Vivants 52, a aussi souligné le manque de positionnement des collectivités sur la question des musiques actuelles. Développer la pratique, la diffusion et l'accompagnement des musiciens amateurs ou professionnels est un projet artistique et culturel commun et fédérateur que doivent soutenir les collectivités si elles le désirent. Sans projet et même avec la meilleure volonté du monde, les acteurs s'essouffent et les projets n'émergent pas. Jean-Claude Daniel, Président de l'Orcca, a évoqué le réseau de diffusion des Bistrots de Pays comme alternative à la diffusion de petites formes. En conclusion, rendez-vous à été donné pour le samedi 11 décembre 2011 à Chaumont où le POLCA, ARTS VIVANTS 52 et le Nouveau Relax consacreront trois jours aux musiques actuelles (rendez-vous, projections et concerts)... A suivre...

DES PERSPECTIVES IMPORTANTES SE DESSINENT À TROYES AVEC LA CRÉATION D'UNE SALLE DÉDIÉE AUX MUSIQUES ACTUELLES

Mardi 8 juin 2010 - Troyes

Après deux jours de pause, le rendez-vous était donné à l'espace Argence pour le troisième temps de rencontre du forum. Alors que se prépare tranquillement le concert de Shaka Ponk, c'est une table ronde qui a été proposée aux acteurs Aube afin d'essayer de dresser un bilan des musiques actuelles dans le département et évoquer dans les grandes lignes les projets en cours. C'est évidemment la situation de la ville de Troyes qui a occupé la majorité des discussions, d'autant plus que des perspectives importantes se dessinent avec la création d'une salle dédiée aux musiques actuelles dont le budget a déjà été voté dans le plan municipal.

La plupart des [nombreux] participants se sont accordés à dire que l'Aube accuse un retard tant au niveau des équipements que des habitudes du public. Le nombre de spectateurs est souvent inférieur pour un même artiste que dans d'autres villes. Le niveau des groupes aubeois et leur capacité à développer un projet capable de s'exporter hors région a fait débat. Pour certains, la scène aubeoise est vivace et pleine de musiciens talentueux. D'autres étaient beaucoup plus sceptiques, voire carrément plus sévères... L'Aube est un département composé d'un vaste territoire rural et la question de la place des musiques actuelles dans ces territoires a aussi été évoquée, notamment par Michel Joubert, directeur du festival en Othe, dont une partie des concerts se déroulent justement loin des centres urbains, mais aussi avec le témoignage des MJC, apporté par Erwann Menuet, et qui irriguent justement tout le territoire. Même si certains musiciens ont dépeint avec un peu de noirceur le paysage local, il n'en reste pas moins que la ville de Troyes est dans une phase très intéressante dont l'une des étapes importantes sera la mise en route de cette fameuse nouvelle salle. On aurait aimé à ce sujet entendre plus le discret Guillaume Dijoux, qui avait été convié pour partager son expérience sur la création de la cité des musiques à Auxerre, structure au sein de laquelle il est en



© DR

charge du développement territorial. Il a néanmoins fait quelques rappels d'importance concernant ce tout nouveau lieu dédié aux musiques amplifiées. Le projet artistique et culturel doit être considéré avec au moins autant d'attention que l'aspect diffusion, car ce dernier point ne constitue pas une solution miracle aux problèmes évoqués plus haut, le temps (parfois long) de la concertation des acteurs devant être pris pour y répondre au mieux.

Vendredi 11 juin 2010 - Vitry-le-François

Le dernier rendez-vous était fixé à Vitry-le-François pour l'épilogue régional du festival « On the road tour ». Au programme, l'épineuse question de l'enseignement des musiques actuelles : comment trouver un cadre pédagogique à une musique qui s'est construite justement en s'affranchissant de nombreuses règles ? C'est Gérard Chabaud, directeur de la Cartonnerie, qui a planté le décor : les conservatoires, les écoles de musiques, les associations d'enseignements et les cours privés représentent le socle des propositions que l'on peut trouver en région. Mais leurs approches pédagogiques sont bien différentes. Yann Tandero, directeur du conservatoire de Franconville, était présent pour expliquer les choix qu'il a fait avec son équipe pédagogique pour adapter au mieux le système d'enseignement conventionnel aux musiques actuelles.

En voici quelques points : être attentif aux attentes de l'élève est essentiel et enseigner en passant prioritairement par la pratique collective plutôt que de manière individuelle et théorique permet un accompagnement beaucoup plus pertinent pour ces musiques. L'évaluation se fait évidemment par le biais de la scène et du contrôle continu. Le choix d'intervenants qualifiés pour chaque esthétique [rock, hip-hop, reggae] est incontournable : on ne peut pas tromper les élèves avec de l'« à peu près ». Le décloisonnement, tant entre les élèves qu'entre les professeurs, est également une des clés de la réussite. A ce propos, Roby Jarasi, directeur de l'Orange Bleue, a souligné que le partenariat avec l'école de musique Vitryate a été une réussite et qu'il est né de la volonté de toucher les musiciens qui n'avaient pas l'habitude de se rendre dans une salle de concert. D'autres initiatives existent dans la Marne et François Eberlé a pu présenter le travail qu'il mène avec un atelier chanson au conservatoire de Reims. Nathalie Dahm, Vice-présidente du Conseil régional, a souligné que la qualité des échanges et l'enthousiasme démontraient que l'enseignement des musiques actuelles est un domaine où les synergies s'avèrent nécessaires entre les différents niveaux de collectivités et entre les acteurs eux-mêmes qui peuvent expérimenter de nouveaux projets et induire de nouveaux usages ■

MUSIQUES ACTUELLES ET DÉPARTEMENTS

la Champagne-Ardenne passée à la loupe !

Très peu de projets d'envergure dans le domaine des musiques actuelles existent aujourd'hui sans faire appel à des financements publics. Si l'Etat Français participe à ce soutien notamment par l'intermédiaire des Directions Régionales des Affaires Culturelles, ce sont avant tout les collectivités territoriales composées, rappelons le, des régions, des départements et des communes et leurs groupements qui sont sollicitées. Pour preuve, il suffit d'examiner avec attention les affiches, les programmes, les flyers où fleurissent les logos des financeurs et partenaires, signes visibles du soutien apporté. Force est de constater que si l'on voit très

régulièrement associé les régions, les communes et leurs groupements, qu'en est-il des départements ? Quelles sont les actions des départements de Champagne-Ardenne en faveur des musiques actuelles ? Nous avons voulu en savoir plus...

Les collectivités territoriales* en France doivent, de par la loi, assurer un certain nombre de compétences obligatoires. Elles garantissent en ce sens des services publics au plus proche de la population et ont aptitude, de par leur liberté de s'administrer librement, d'intervenir dans des domaines que la loi ne leur impose pas grâce à la clause générale de compétence, et sous réserve que ces interventions ne soient pas elles-mêmes illégales. L'actualité, c'est l'éventuelle modification à court terme de cette clause qui rend possible, entre autres, des financements diversifiés dans de nombreux domaines, dont le spectacle vivant, par exemple. Cela se traduit concrètement par le projet

de loi de réforme voté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 8 juin 2010 à une courte majorité. Jusqu'ici, les différents rapports élaborés pour la réforme des collectivités territoriales en cours avaient évoqué parmi les pistes de travail une probable suppression de cette clause générale de compétence, ce qui aurait eu pour conséquence pratique la remise en cause d'un système de financement public. En effet, la plupart des structures culturelles obtiennent des financements de plusieurs niveaux de collectivités. C'est ce qu'on appelle les financements croisés ou financements conjoints ou parfois des partenariats (quelques fois plus discutable).

La suppression de la clause générale de compétence provoquerait un énorme changement.

Du côté du terrain, on craint la disparition de la sacrosainte indépendance artistique en ayant à rendre des comptes à une seule collectivité et surtout...une chute vertigineuse des financements. Du côté des collectivités, on craint de perdre un domaine de liberté de choix politique, de lien avec la vie des populations et parfois un axe de communication.

Cependant, au moment de la rédaction de cet article, on ne parle plus de la disparition de cette clause et de la possibilité d'intervenir de façon croisée pour les collectivités. Les compétences « culture », « tourisme » et « sport » restent des compétences partagées par l'ensemble des collectivités territoriales. Mais dans ce domaine, personne n'est à l'abri des tractations et lobbyings qui ont cours du côté de l'Assemblée Nationale.

Bref après ce chapitre technique... restons techniques

De quoi parle-t-on ? Quelles sont les missions obligatoires des départements en matière culturelle ? Depuis les premières lois de décentralisation, les départements ont la responsabilité des bibliothèques centrales de prêt, de la gestion et de l'entretien des archives et des musées départementaux. Après la loi du 13 août 2004, ils ont aussi la mission d'élaboration d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique, en concertation avec les communes. Ce schéma fixe les principes d'organisation des enseignements artistiques pour améliorer l'offre et les conditions d'accès. Enfin, ce qui a souvent son importance dans le lien éducation - culture du point de vue de l'enseignement artistique à l'école (un des priorités actuelles de l'Etat) le département a charge de l'investissement et du fonctionnement des collèges. On comprend aisément que les obligations légales dévolues aux départements en matière culturelle sont assez minces. Ce qui n'a pas exclu la démarche volontaire de certains d'entre eux, par cohérence territoriale ou pour répondre à des demandes insatisfaites.

Qu'en est-il alors des compétences culturelles des quatre départements de la région Champagne-Ardenne, et plus spécifiquement pour ce qui concerne le secteur des musiques actuelles ? Quelles sont les actions volontaires soutenues et accompagnées dans ce secteur plus particulière-

ment ? Et, quand soutien il y a, comment est-il mis en œuvre ? Ce sont en résumé les questions qui ont été posées aux services des Conseils Généraux. En parallèle, il nous a semblé opportun de connaître la façon dont ces mesures et dispositifs sont perçus par les professionnels du secteur des musiques actuelles des quatre départements, sachant que, lorsqu'ils étaient inexistants, l'interlocuteur avait moyen d'évoquer ceux destinés à l'ensemble du champ culturel ou à des domaines transversaux. Néanmoins, certaines de nos questions n'ont obtenu aucune réponse. Lorsque, par exemple, aucune aide n'existe. Ces entretiens ont été menés du 1^{er} au 15 juin 2010.

Département des Ardennes

Au sein de la Direction de l'Action Culturelle Educative et Sportive du Conseil Général des Ardennes, le service culturel répond immédiatement sur l'axe du schéma départemental des enseignements artistiques.

Logique, puisque cette compétence est obligatoire et qu'elle ne souffre d'aucune contestation. Elle consiste en une aide financière aux écoles d'enseignement artistique, et par conséquent celles de musique.

Cependant il est difficile de considérer que toutes les écoles de musique des Ardennes dispensent un programme d'enseignement pour les musiques



© Grégory Blanchon

actuelles, et sans savoir sur quels critères est attribuée cette aide, et dans quelle proportion elle concerne les musiques actuelles, on ne peut la considérer comme une aide directe au secteur. En fait, les aides qui sont attribuées pour les musiques actuelles par le Conseil Général des Ardennes sont celles admissibles pour tous les autres domaines culturels.

Aucune mesure ou aucun dispositif n'est particulièrement mis en œuvre. L'aide financière est attribuée par projet. Le Conseil Général reçoit les demandes de subvention adressées par les structures, puis les étudie et donne ou non son accord sur l'attribution de l'aide. Le dossier, pour en bénéficier doit se composer des pièces suivantes : composition du Conseil d'Administration, budget prévisionnel de l'action et de la structure, récapitulatif des actions, bilan annuel et bilan financier du dernier exercice faisant apparaître les disponibilités (comptes et livrets bancaires), présentation du projet et programmation détaillée de l'opération. Il n'existe pas d'aide à l'investissement, ni de conventionnement en dehors des écoles de musique et pour une subvention dont le montant est supérieur à 24 000 euros.

Le service culturel n'a pas souhaité donner les références de structures ayant pu bénéficier d'une aide financière du Conseil Général, l'entretien ayant été effectué au téléphone. Les personnes en référence pour toute demande d'aide inhérente à la culture sont Mme GODART, secrétaire du service culturel pour la partie administrative, Mme DUJEU, chef de ce service et M. ANDRE Directeur de l'Action Culturelle Educative et Sportive. Ce dernier a répondu sur la pertinence des mesures et dispositifs réservés aux musiques actuelles, et sur celles qui pourraient les compléter de manière à impacter favorablement les actions déjà entreprises : la question est en suspens de par la réforme des collectivités territoriales et sa mise en œuvre effective (l'entretien a été effectué le 03 juin NDLR). Si ces compétences étaient réduites ou supprimées, il n'y aurait plus d'aides pour les actions volontaires, a-t-il précisé.

Dans l'hypothèse où elles seraient maintenues (ce qui est le cas depuis le vote du 8 juin mais qui

demande à être confirmé par la deuxième lecture du texte), les priorités du Conseil Général des Ardennes se tourneraient vers des projets structurants, dont fait partie l'éventuelle ouverture d'un équipement musiques actuelles à Charleville-Mézières.

Ce qu'a implicitement confirmé Benoît HURE, Président du Conseil Général des Ardennes à la 53^{ème} assemblée générale de l'Association des maires de France entière, le samedi 5 juin : « *Désormais, il nous faut être plus sélectifs et hiérarchiser les priorités en privilégiant les projets liés au développement économique* ».

Département de la Marne

Pour le département de la Marne, à la Direction des affaires scolaires, culturelles, sportives et touristiques, Mme ROYER, responsable des festivals et manifestations culturelles et M. CONDAMINE pour la partie concernant le schéma départemental des enseignements artistiques, ont indiqué les mesures mises en place par le Conseil Général. Là non plus, il n'y a pas de dispositif particulier destiné, aux musiques actuelles. En revanche nombre de dispositions offrent de soutenir les initiatives et projets culturels de toutes esthétiques. Il existe deux aides à la création : soutien à la création professionnelle et encadrement des pratiques amateurs ; quatre aides à la diffusion (aide à la diffusion de spectacle jeune public, aide à la diffusion en milieu rural, programmation décentralisée, aide à la diffusion dans les quartiers urbains sensibles) ; deux dispositifs de soutien aux manifestations (soutien aux manifestations ayant un rayonnement intercommunal, et soutien aux festivals). Sans entrer dans le détail d'un inventaire fastidieux, on peut dire que ces aides s'adressent principalement aux professionnels, et que selon les catégories elles sont conditionnées au fait que les structures exercent leurs activités dans le département de la Marne.

Ces aides sont plafonnées. Pour exemple, l'aide à la diffusion est différente selon que l'événement se

déroule en milieu urbain ou en milieu rural : le département prend en charge 10% des dépenses artistiques, techniques et de communication en milieu urbain tandis qu'il le fait à hauteur de 20 % en milieu rural pour un plafond de cette aide fixé à 30 500 euros. L'aide à la création (pour les résidences essentiellement) consiste en une prise en charge de 25% des dépenses artistiques et techniques et est plafonnée à hauteur de 15 250 euros. Par contre, aucune aide à l'investissement n'est prévue (même si la Cartonnerie de Reims en a bénéficié).

L'évocation de ces aides ne serait pas complète s'il n'était pas fait état de l'aide versée aux écoles de musiques, relative aux schémas d'enseignement artistique et culturel. Cependant, comme pour le Conseil général des Ardennes et les autres départements, il faut en pondérer la portée pour les musiques actuelles, puisque cette aide concerne l'ensemble des disciplines musicales dont pour l'essentiel l'enseignement de la musique classique et la pratique des instruments de l'orchestre symphonique.

Les structures ayant pu bénéficier de l'une ou de l'autre de ses mesures ou dispositifs dans le secteur des musiques actuelles sont nombreuses. On peut citer entre autres Djaz 51 et Musiques sur la Ville. Le site internet du Conseil Général de la Marne permet d'avoir accès aux informations de façon claire et très complète (www.marne.fr, rubrique « soutien aux secteurs associatif ou privé »). L'accès aux formulaires types n'est pas encore possible mais à l'étude actuellement.

La personne en référence pour tous dispositifs liés à la culture est Mme BOBAN-RICHARD, directrice des affaires scolaires, culturelles, sportives et touristique. Pour ce qui est de compléter ces outils, Mme ROYER explique qu'il est difficile d'envisager plus d'actions au plan budgétaire, le Conseil Général de la Marne étant davantage actuellement dans une dynamique de renouvellement des actions que de soutien à de nouvelles. Ce qui, vu l'étendue des dispositions existantes, peut se comprendre aisément. D'autant que le département de la Marne est le seul à présenter des objectifs et des critères

d'attribution des aides aussi clairs, et en cohérence avec ses missions.

Département de l'Aube

Pour le Conseil Général de l'Aube, la Direction des Affaires Générales, Economiques et Culturelles dispose d'une mission départementale à la Musique dont le Chargé de mission est M. Daniel MILLIERE, également co-directeur artistique de l'Orchestre symphonique de l'Aube. Cependant, une fois ceci énoncé, tout est quasiment dit. Car il n'y a pas d'aide par secteur, et donc encore moins pour celui des musiques actuelles. Des mesures ou dispositifs existent et concernent notamment l'enseignement artistique, l'aide aux pratiques amateurs, ou l'aide à la diffusion. Les objectifs communs de ces aides se définissent en rapport avec les retombées sur le public. Elles sont attribuées par projet et il n'existe pas d'aide à l'investissement. Mais, toujours selon le chargé de mission Musique, elles peuvent être attribuées pour du fonctionnement. Les structures



© Grégory Blanchon

ayant bénéficié de ces mesures et dispositifs sont le Festival en Othe et la Maison du Boulanger. Les formulaires sont sur internet et les modalités administratives guères différentes de ceux du Conseil Général des Ardennes, comme sur le plan de la constitution des dossiers. Les critères d'éligibilité sont également peu lisibles. Il n'y a personne en référence pour les musiques actuelles, Daniel MILLIERE agissant en premier lieu dans le cadre d'une mission musique plutôt orientée « classique ». C'est par ailleurs, ce champ d'activité qui, si d'autres dispositions devaient être mises en œuvre, en bénéficierait prioritairement.

Département de la Haute-Marne

La spécificité du Conseil Général de Haute-Marne est qu'il dispose d'un outil de mise en œuvre de sa politique culturelle : Arts Vivants 52 (ex ADDM) dont les missions relèvent à la fois de la voix, des pratiques instrumentales, du soutien aux musiques actuelles, de l'accompagnement de groupes, du soutien aux pratiques chorégraphiques, et très récemment du champ théâtral. La difficulté réside ici en ce qu'Arts Vivants 52 est davantage orienté vers le soutien et l'accompagnement, le département assurant le subventionnement des acteurs. Le service culture en cours de restructuration, m'invite à contacter Arts Vivants 52 ! Mais Mlle Françoise LACAN, sa chargée de mission pour le développement du spectacle vivant et des musiques actuelles ne pouvait répondre que dans le cadre des missions qui sont les siennes : l'accompagnement et le soutien, et non l'attribution d'aides financières. On peut dire toutefois que le Conseil Général fournit une aide à l'édition, une aide au soutien des structures de diffusion et à des associations. L'aide éventuelle aux groupes de musique est assuré par Arts Vivants 52 avec un dispositif d'accompagnement, les trois quarts du financement de la structure étant assuré par le Conseil Général, dont une partie va naturellement aux dispositions d'accompagnement et de soutien pour les musiques actuelles. Dans quelle proportion

? Aucune précision n'a pu être fournie en raison de la vacance du poste de direction de la structure. La création et la production sont soutenues par projet et elles peuvent faire l'objet d'une subvention du Conseil général et/ou d'un accompagnement par le biais d'Arts Vivants 52. En termes de diffusion, le département intervient également par projet. Dans le cadre des missions d'Arts Vivants 52, « L'effet Papillon » est à la fois un événement ponctuel et une action sur le long terme permettant différents types d'intervention dans des domaines transversaux, tant dans les formes esthétiques que dans les types d'aide. Il donne l'occasion d'actions culturelles, de soutien aux artistes locaux et de diffusion. Arts Vivants 52 est aussi relais DSAR dans lequel est inclus le volet accompagnement/insertion professionnelle. Il existe également un plan de formation annuel (voix, administratif et artistique). Arts Vivants est centre de ressources, tous domaines confondus. L'association conseille sur le plan de l'orientation, des réseaux, de l'administration, de la communication. L'aide à l'investissement est naturellement du domaine du Conseil Général. Par contre, le conventionnement est mis en place dès que le projet est soutenu, quel qu'il soit. Les interventions en milieu scolaire concernent les musiques actuelles par le biais d'intervenants musicologues. Les collégiens peuvent s'initier à la culture musicale, à la pratique musicale, à la musique assistée par ordinateur et assister à des spectacles et des concerts. Les structures ayant bénéficié de l'une ou de l'autre de ces dispositions sont la Niche, unique structure professionnelle du département de la Haute-Marne en musiques actuelles, la MJC de Saint-Dizier et le Relax de Chaumont. Il n'y a pas de sources d'information disponibles sur les dispositifs (ni papier, ni internet), car le nombre de demande permet le cas par cas. La personne en référence est Françoise LACAN pour les musiques actuelles laquelle reconnaît que ce secteur est peu soutenu et que de gros manques se font sentir en locaux de répétition, en lieux (en dehors de La Niche), et que tout cela dépend encore de volontés d'action privées ou associatives. En ce qui concerne les entretiens avec les professionnels du secteur, l'objectif est de permettre

d'apprécier leur connaissance des mesures et dispositifs existants en faveur des musiques actuelles. Dans les faits nous l'avons vu, aucun Conseil Général n'a prévu de dispositif particulier et, s'agissant du soutien aux initiatives et aux projets culturels en général, peu d'entre eux ont mis en place des mesures avec des objectifs précis et des critères lisibles par tous.

Pour le département des Ardennes deux structures ont été contactées : l'ADECUMA et l'association FLAP et leurs directeurs respectifs : François ROYAUX et Jean PERRISSIN. Les deux responsables ne connaissent pas de dispositifs particuliers mis en place par le Conseil Général des Ardennes pour les musiques actuelles. L'ADECUMA en revanche, dit connaître les modalités pour les démarches administratives relatives à la constitution d'une demande d'aide financière. FLAP juge les critères et modalités d'attribution des aides financières du Conseil général des Ardennes plutôt floues, ainsi que leurs objectifs. Tout en reconnaissant que les moyens sont limités, FLAP évoque des dispositifs peu pertinents et qui manquent de clarté. La définition de critères d'éligibilité adossés à une politique culturelle d'ensemble cohérente feraient toute la différence. L'ADECUMA par la voix de son directeur attend du Conseil général un engagement sur le long terme, un financement plus étoffé et qu'il soutienne davantage la coopération, tant entre les opérateurs culturels eux-mêmes qu'au niveau des projets transfrontaliers.

Pour le département de la Marne L'ORANGE BLEUE et DJAZ 51 ont été sollicités, respectivement Robi JARASI directeur, et Gilles GAUTIER, responsable administratif. Concernant les mesures existantes Robi JARASI déclare connaître les mesures de droit commun à toutes les structures de la Marne puisque celle qu'il dirige bénéficie d'une aide financière de 15 250 euros pour la diffusion et de 7 500 euros au titre de l'accompagnement des pratiques amateurs. Il sait que le Conseil Général finance jusqu'à 20% du budget artistique, qu'il faut être sur le territoire marnais et que les activités en justifient la demande. Il reconnaît par ailleurs que les dispositifs

existants sont déjà parmi les plus avantageux comparés à d'autres départements. Pour lui, il manque peut-être le financement de projets individuels pour les artistes qui veulent enregistrer ou faire une tournée. Gilles GAUTIER quant à lui connaît l'aide aux festivals, l'aide à l'équipement pour les écoles de musique et sait qu'il n'y a pas de dispositifs particuliers pour les musiques actuelles. Il connaît les critères pour l'aide aux festivals : aide attribuée à partir de la troisième édition concernant un pourcentage du budget artistique proportionnel aux dépenses réalisées. Il ne connaît pas, en revanche, les objectifs de cette aide. Il avance la probabilité d'un soutien à l'économie en général. Il n'a pas connaissance de l'aide à la création ni des autres aides. Pour ce qui est de l'aide aux festivals Gilles GAUTIER trouve dommage que celle-ci ne soit octroyée qu'à partir de la troisième édition, cela pouvant représenter un frein pour certains, les premières éditions étant déterminantes. Il suggère qu'il pourrait y avoir un soutien en termes de communication (affichage, achat d'encarts) ou une aide à l'export hors département pour le transport et la logistique.

Pour le département de l'Aube, ce sont les NUITS DE CHAMPAGNE et Pierre-Marie BROCARD, délégué général du festival, ainsi que Patricia QUINTANA, chargée de mission musiques actuelles pour la Maison du Boulanger qui ont été interrogés. Pierre-Marie BROCARD ne connaît aucune mesure particulière pour les musiques actuelles. Ce qui est naturel puisqu'il n'y en a effectivement pas. Il indique néanmoins que le Conseil Général de l'Aube est co-fondateur du festival « Nuits de Champagne » et évoque le soutien particulier à la pratique amateur dans le cadre des chorales aux collèges. Il pense qu'une aide est attribuée au Festival en Othe, mais n'a pas connaissance des objectifs et des critères d'éligibilité. Pour ce qui concerne les objectifs, il songe à la notion territoriale, importante selon lui pour le Conseil Général de l'Aube. Il n'a pas connaissance d'une aide à la diffusion. Les mesures et dispositifs en faveur des musiques actuelles ne lui semblent pas suffisants, mais c'est aussi le constat qu'il fait pour les autres collectivités, et souhaite la mise en place sur le territoire aubois

d'aides sur un triptyque diffusion/ accompagnement./ formation. Pour ce qui est de Patricia QUINTANA, elle ne connaît pour sa part aucune mesure spécifique en faveur des musiques actuelles et ne connaît pas non plus les mesures de droit commun. L'entretien s'arrête donc là. Sauf à préciser que, selon elle, les groupes font des demandes mais n'obtiennent jamais de réponse et que, peut-être il y a matière à faire.

« La Niche » / « Le Festival le Chien à Plumes » seule équipe professionnelle pour le département de la Haute-Marne et l'un de ses responsables, Jean-Philippe, se sont prêtés à l'entretien. Et, spontanément lorsqu'on l'interroge sur les mesures et dispositifs relevant du Conseil général de la Haute-Marne, Jean-Philippe évoque des dispositions plutôt régionales (le DSAR ou l'aide à la diffusion de l'ORCCA par exemple), sans doute moins par confusion que pour « meubler » une recherche vaine, puisque, nous l'avons constaté, il n'existe aucun dispositif particulier pour les musiques actuelles (en termes d'aides directes puisque Arts Vivants 52 dans sa démarche d'accompagnement a pour mission, entre autres, de soutenir le secteur). Après avoir réorienté l'entretien, Jean-Philippe convient qu'il ne connaît aucun dispositif départemental. Il souligne que beaucoup reste à faire en la matière dans le département de la Haute-Marne puisque les communautés de communes n'ont pas forcément la compétence culturelle et surtout de moyens financiers à dégager sur cette compétence. Il manque prioritairement des locaux de répétitions et une petite salle à Chaumont pour aider plus significativement la scène locale en les rémunérant davantage que ce qui peut exister maintenant. Ce qui sous-tend que les diffuseurs dont ils font partie soient eux aussi soutenus en conséquence. Il faudrait également une aide au transport interdépartemental voire extra départemental, ce qui rejoint le propos de Gilles GAUTIER (Djaz 51) dans les dispositifs et mesures proposés par les professionnels.

Conclusion

Il n'y a aucun dispositif départemental spécifique aux musiques actuelles dans aucun des départements de la région Champagne-Ardenne. Il est vrai que le nombre de structures par département ne justifie pas la mise en place de dispositif lourd et long à mettre en œuvre pour une collectivité (quelques structures par département). Cela signifie que les aides aux musiques actuelles sont souvent noyées dans des aides au spectacle vivant de façon plus générale.

Les aides spécifiques aux musiques actuelles sont souvent pilotées par les structures subventionnées et spécialisées. Mais il est vrai que cela brouille un peu la

lisibilité du secteur qui a tendance à se focaliser sur les aides directes accordées par les départements. La place des départements dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement sur le plan culturel est donc limitée, théoriquement.

Théoriquement seulement, car pour autant, à l'instar du Conseil Général de la Marne il est possible de créer une véritable dynamique en plaçant ces dispositifs dans le cadre des missions qui sont naturellement dévolues au département, afin de compléter de façon transversale le projet départemental global.

Puisque l'essentiel des missions du département a trait à la solidarité, au social et à sa cohésion et d'une manière générale a des services de proximité, l'axe

culturel peut trouver une place dans différentes politiques à l'image de l'agenda 21 de la culture. (L'agenda 21 de la culture prône, entre autres, une « dose » de culture coordonnée dans les axes des collectivités) L'idée étant d'accompagner et de soutenir de véritables projets culturels de territoire coordonnés dans différents domaines (social, éducation, investissement, accès etc.).

Toutefois un accompagnement de tous les acteurs des musiques actuelles paraît véritablement nécessaire pour permettre un développement plus harmonieux des pratiques et cela passe par une connaissance formalisée et générale des pratiques pour faire connaître la réalité objective des musiques actuelles.

LES CONCLUSIONS ET LES PROSPECTIVES DE PASCAL KLEK

Certains affirment que le département n'est pas, au niveau local, le niveau territorial optimum pour initier, suivre et développer des projets culturels. C'est un vaste débat auquel il serait intéressant de faire participer opérateurs culturels, élus, services, voire même la population. Sans doute n'est-il pas l'échelon le plus naturel pour être au plus près de la population, car les communes et les intercommunalités disposent de meilleurs atouts en la matière. Ce qui explique que les crédits consacrés à la culture par ces dernières soient en règle générale plus importants que pour les départements. L'échelon départemental ne serait pas non plus le meilleur pour coordonner et accompagner l'aménagement du territoire tel que s'en emparent les régions. Sa place dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement sur le plan culturel est donc limité, théoriquement. Théoriquement seulement car pour autant, à l'instar du Conseil Général de la Marne il est possible de créer une véritable dynamique en plaçant ces dispositifs dans le cadre des missions qui sont naturellement dévolues au département, afin de compléter de

façon transversale le projet départemental global. Les quatre départements de la région, hormis l'environnement urbain des principales agglomérations, sont à dominante rurales. Mais les agglomérations régionales, même si les communes et communautés rurales n'en sont pas dépourvues, connaissent des problématiques sociales (chômage, incivilités, exclusion). 93,8% du parc social est implanté en milieu urbain. Ces logements sont concentrés dans les 10 plus grandes agglomérations dont : Reims 40%, Troyes 34%, Charleville-Mézières 34%, Châlons-en-Champagne 35%, Vitry-le-François 60%, Saint Dizier 68%, Chaumont 50% (source Union Sociale pour l'Habitat Champagne-Ardenne). Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Dès lors, puisque l'essentiel des missions du département a trait à la solidarité, au social et à sa cohésion, il n'est pas inintelligent d'imaginer que l'axe culturel, souvent le ciment de cette cohésion, puisse devenir à cet échelon un moyen de prendre en compte les caractéristiques territoriales tout en y intégrant des problématiques transversales relevant à la fois de politiques publiques locales - dont

celles des départements : collèges, transports, aide économique, lecture publique - et nationales. Une sorte de chaînon manquant entre le local restant à l'initiative des projets, le régional accompagnant et impulsant l'aménagement du territoire en lien avec les services déconcentrés de l'Etat, et l'Etat lui-même, garant par ses interventions de l'équilibre général des politiques publiques. Il pourrait alors devenir l'échelon qui permettrait d'accompagner et de soutenir de véritables projets culturels de territoire. Projets globaux, pluriannuels, intégrant le plus grand nombre d'acteurs locaux et portés par des responsables politiques envisageant la culture comme un réel moteur pour le développement du territoire dont ils ont la responsabilité. Favorisant le croisement entre les publics, la valorisation du patrimoine, afin de concilier espaces urbains, périurbains et ruraux, et trouver l'équilibre entre les mouvements et les flux de populations. Des projets culturels « intégrés » dans lesquels bien évidemment, amateurs comme professionnels du secteur des musiques actuelles comme les autres domaines du champ culturel auraient toute leur place.



LE JAZZ EST là !

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE VILLERET

Pour la troisième année consécutive, **Le Jazz est là !**, festival de jazz carolomacérien, se tiendra du 3 au 10 juillet prochain, associant concerts & pédagogie. Il était donc grand temps de poser quelques questions à ses organisateurs : **Timothée Fisson** (président de l'association « Le jazz est là ! »), **Marc Boutillot** (programmateur des rencontres, encadrant des stages) & **Jérôme Thomas** (bénévole, coordination).

forcément d'habitude...ou alors peut-être, mais on sait plus trop où... Et à la fin de leurs concerts ils jouent... des standards de cette musique que l'on appelle... le Jazz... et avec des stagiaires".

Jérôme Avec des spectateurs qui nous font confiance, ça nous laisse tout le loisir de faire découvrir des artistes qui nous plaisent, d'assurer leur diffusion sans nous soucier de leur notoriété où de leur actualité médiatique.

Marc Et au final on s'aperçoit que tout est lié. Le Jazz est et restera une musique d'échange, de rencontre...avec ce triangle : musiciens professionnels, public et... élèves musiciens. On a tendance à l'oublier. On le sait, il y a toujours eu un public écoutant des musiciens présents sur scènes. Mais il ne faut pas oublier qu'il y avait aussi, dans les coulisses, au fond de la salle de concert ou du club de Jazz, des disciples, des élèves de ces grands musiciens improvisateurs prêts à venir apprendre sur scène, à venir jouer avec ces musiciens...participer à une Jam session avec eux. Alors maintenant il y a les écoles, les stages...et attention, c'est très bien. Mais nous au "Jazz est là !" nous voulons garder ce côté « Master class » en direct, sur scène, devant le public. Et oui c'est aussi ça... Le Jazz est là !

Avez-vous une ligne directrice sur le plan artistique, comment faites-vous les choix vis-à-vis des artistes invités ?

Marc Il y a en fait plusieurs critères. Puisque nous

sommes sur des Rencontres il faut que les artistes invités puissent ou veuillent échanger avec les musiciens stagiaires lors des Jam sessions qui se déroulent après leurs concerts, donc avoir la pratique ou la connaissance du répertoire de cette musique que l'on appelle le Jazz...

Ensuite notre démarche est de faire venir des formations de musiciens qui défendent une esthétique, présentant leurs propres compositions. En effet nous ne cherchons pas forcément les formations « revival », ni forcément les « têtes d'affiches » portées par une certaine intelligentsia médiatique. Non, nous aimons présenter des groupes qui ont le mérite d'être présents sur scène et qui pour diverses raisons ne le sont pas assez, mais qui ont malgré tout une actualité [sortie de disque, etc.].

Pouvez-vous mesurer déjà les effets de ce festival vis-à-vis du public (je pense en particulier au jeune public et aux musiciens amateurs, notamment concernant le stage), sa complémentarité avec la programmation de saison de Charleville Action Jazz ?

Tim Nous souhaitons être complémentaires à ce qui se fait déjà en jazz à Charleville : que ce soit avec la programmation de CAJ bien sûr, mais aussi, côté pédagogique, avec les cours du conservatoire de

Dominique Tassot où Didier Maizières, où encore avec les jams ponctuelles organisées par Marcel Ebbers. "Le Jazz est là !" a pour lui le côté festif et rassembleur, avec des musiciens qui viennent de toute la France pendant huit jours, c'est un temps fort dans l'année.

Jérôme Pour ce qui est des effets sur le public, et notamment sur les jeunes musiciens, les stages débutants et découvertes sont aujourd'hui remplis par des musiciens locaux. Si les premières années, nous avions du mal à recruter localement, aujourd'hui, c'est la moitié des stagiaires qui sont issus du département. On en est très contents !

Des projets, des souhaits pour les éditions futures ?

Jérôme Trouver les financements sous le sabot d'un cheval !

Tim Etre au poil !

Marc Et une fois qu'on les aura trouvés... pourvu que ça dur. Non plus sérieusement, c'est quand même fou qu'avec un projet comme celui là... et qui marche, stagiaires en nombres, publics aussi... on ait du mal à trouver des sous pour le réaliser sereinement, quoi qu'il faut le reconnaître il y en a qui nous aide beaucoup [la ville de Charleville par exemple] mais ça reste difficile.

Qu'écoutent les organisateurs actuellement ? Quels sont vos coups de cœur ?

Marc Au niveau de l'écoute il n'y a pas de limite, c'est tout ce qui se présente à nos oreilles. Je pense que par rapport à cette musique, le Jazz, on ne peut pas, voir même, on ne doit pas s'arrêter à une forme d'esthétique ou de courant particulier. Le Jazz a toujours été et l'est encore plus aujourd'hui un mélange, un croisement, un métissage, une explosion d'une multitude de musique, de culture... avec au centre l'improvisation. Donc il faut chercher à écouter le plus de choses. Enfin, je pense qu'aujourd'hui un musicien de Jazz [et il ne faut plus avoir peur de ce mot] doit être à la fois un historien, un acteur de son époque et un chercheur...passé, présent et avenir.

Tim Nos coups de cœur ? Les formations programmées au Rencontres le "Jazz est là !" bien sûr : Tam de Villiers quartet, Alata de Francis Le Bras, Das Kapital et Electro couac d'Olivier Calmel !

Toutes les infos sur le festival : <http://lejazzestla.over-blog.com>

Comment est né ce festival et quels sont les acteurs qui le constituent, puisqu'il semble que tout cela prend sa source dans différentes coopérations entre structures dans différentes disciplines ?

Tim "Le Jazz est là !" est né en 2007, quand plusieurs associations culturelles, sensibles au jazz se sont mises autour d'une table pour organiser un événement en commun, afin de faire découvrir cette musique au plus grand nombre. Chaque association impliquée dans l'aventure organisait une soirée, avec ses propres spécificités : De Bouche à Oreilles pour les concerts dans les lieux chargés d'histoires sur les Crêtes Préardennaises, Le Tétras Lyre [Cie de théâtre] animait un stage de jazz/présence en scène, Charleville Action Jazz en partenariat avec la Ville s'occupait des concerts sur Charleville, La Pellicule Ensorcelée d'une soirée Ciné-Jazz.

Jérôme Un tel fonctionnement demande beaucoup de coordination, et pas mal de temps de préparation pour chaque association. Comme les rencontres "Le jazz est là !" nécessitaient de plus en plus de travail, nous avons décidé l'année dernière de créer une équipe spécifique au "Jazz est là !", avec ses bénévoles et ses propres financements.

C'est désormais l'association "Le jazz est là !" qui porte l'ensemble de l'événement, même si les associations fondatrices ne sont jamais bien loin, en partenaires bienveillants.

Quels sont les objectifs d'une telle manifestation, ambitieuse, qui marie diffusion, création & pédagogie ?

Marc L'objectif premier est sans doute à destination des musiciens qui souhaitent jouer du jazz. En rassemblant chaque soir une quarantaine où une soixantaine de musiciens amateurs et professionnels dans notre "club de jazz éphémère", on crée un lieu unique de rencontres et d'échanges, que ce soit autour d'un verre où même sur scène à l'occasion des diverses jam-sessions.

Tim C'est la force du "Jazz est là !", et aussi pour le grand public... Le jazz peut faire peur, mais l'ambiance du lieu, l'effervescence qui s'y passe, tout le monde aime ! Nous attirons un public hétéroclite et curieux, à qui on dit chaque soir : "Et oui c'est aussi ça le Jazz... aujourd'hui. Tel ou tel musiciens que vous ne connaissiez pas forcément. Et oui il a ou ils ont des musiques parfois un peu déconcertantes, dérangement, ou tout simplement magnifique, mystérieuse... des musiques qu'on entend pas

Adherez au polca www.polca.fr

adhésion Polca ★

Oui, j'adhère au Polca pour l'année 2010
Personne physique (adhésion personnelle) : 5 €
Personne morale (structure - association - groupe...) : 50 €

Retournez ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de :
 POLCA - Zic Boom - 84 rue du Docteur Lemoine - 51100 Reims

Nom.....
 Prénom.....
 Structure / Groupe.....
 Adresse.....
 Tél.....
 email.....
 Date.....
 Signature.....

Devenir adhérent, c'est la possibilité d'intégrer l'un des 3 collèges (musicien, structure, public) et participer ainsi à la vie et au développement du pôle. C'est par l'échange et la rencontre avec les acteurs que nous pourrions développer une véritable dynamique régionale autour des musiques actuelles.

Rejoignez-nous, et recevez en bonus la compilation DSAR 2008-2010 !

Ils en usent leur Ipod

José Reis Fontao

chanteur du groupe *Stuck in the sound*

- © AT THE DRIVE-IN • *Relationship of command*
- © NEIL YOUNG • *Live at Massey Hall 1971*
- © ELTON JOHN • *11-17-70 [live]*

Sebastien Graville

guitariste du groupe *Huck*

- © STEREOPHONICS • *Keep calm and carry on*
- © THE FRAY • *The Fray*
- © SOMA • *Jewel and the orchestra*

Patricia Quintana

chargé musiques actuelles à la Maison du Boulanger, centre culturel

- © SAM COOKE • *My kind of blues*
- © CLAP YOUR HANDS SAY YEAH ! • *Clap your hands say yeah !*
- © ALAIN BASHUNG • *Bleu pétrole*

abonnement ZicBoom

Oui, je m'abonne au Zic Boom au prix de 10 euros pour 4 numéros

Retournez ce bulletin accompagné d'un chèque de 10 euros à l'ordre de :
POLCA - Zic Boom - 84 rue du Docteur Lemoine - 51100 Reims

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Tél.....
email.....
Date.....
Signature.....

Bon de commande Bonne crèmerie

Artiste & Album	Prix	Quantité	TOTAL
			
Frais de port pour un disque		+	1.40 €
Frais de port par disque supplémentaire x 0.50 €	= + €
TOTAL DE LA COMMANDE		= €

Retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à l'ordre de :
POLCA - La Bonne Crèmerie - 84 rue du Docteur Lemoine - 51100 Reims

Nom - Prénom.....
Adresse.....
Tél.....
email.....

La BONNE CREMERIE

Pour toute commande, rendez-vous page 20

- 2.Zero • 2.Zero *PopRock* 10 €
- 37500 Yens • Astero *Noise Post Hardcore Math Rock* 10 €
- 37500 Yens L'ombre De La Souris Dans La Deuxième Lune • Split 10 pouces *Noise Hardcore Math Rock / Post Rock* 5 €
- 4 Treck • Je me Promenade *Folk* 8 € **New**
- 4 Treck • 7 e.p. *Folk* 3 € Vinyl **New**
- Akrich Hervé • Chansons à Louer *Chanson* 15 €
- Alalta • Alata 1 *Jazz* 16 €
- Ahem • Alhem *Musiques du Monde* 15 €
- Asgard • Chamane *Black Death* 8 €
- Bacimo Juan • V.A.S.M.A. *Rap* 5 €
- Barcella • La Boîte à Musiques *Chanson* 13 €
- Bastide (La) • L'Ermitte *Conte Chanson* 15 € Livre CD **New**
- Bioconflict • Infighting *Metal Indus* 8 €
- Bioconflict • Unhealthy *Metal Indus* 11 €
- Caméléons (Les) • Ya Basta ! *Ska* 12 € **New**
- Caterpillars • Episode II : L'attaque des Chenilles *Musique Traditionnelle Celtique* 15 €
- Casareccio • Casareccio Live *Chanson* 15 €
- Circé • Aeaian Echoes *Brutal Dark Sympho* 12 €
- Clutch Quartet • Clutch # 1 *Jazz* 14,30 €
- Coma • Pieces Of You *Rock Alternatif* 5,50 €
- Cotinaud François/Cohen Sylvie • Yo M'Enamori *Jazz* 15 €
- Darken • Arcane XIII *Dark Death* 12 €
- Dementia • Answer *Dark Death Sympho* 12 €
- Depaix Olivier • Walking In Charleville *Pop Rock* 6 €
- Dites 34 • Dites 34 - 3 = 5 *Musique du Monde* 16,50 €
- Eleazar • Paranormal Dédale *Rock Psychédélique* 10 €
- EM City • Base *Trip Hop Electro Rock* 12 €
- Enigmatik • Forgotten Memories *Black Death* 13 €
- Ensemble Text'Up • François Cotinaud Fait Son Raymond Queneau *Jazz* 15 €
- Ensemble Text'Up, Charpy P., Cotinaud F. • Rimbaud et son Double *Jazz* 43 €
- Eternal Rest • The Four winds Of Evilness *Metal Extreme* 8 €
- Exco • Panicrum Analyse de Mœurs 1.1 *Punk Rap* 10 € Vinyl **New**
- Fabergo • L'Ivre d'Hors *Chanson Française* 15 €
- Ferdinand et son Band • Swingin' Charlestown *Chanson* 17 €
- Fr4gm3nt • Stigma *Rock* 11 €
- Funplex • Knugenx *Soul Funk Metal* 7 €
- Gang • Piece Of War *Metal Trash* 8 €
- Gang • 1993 *Metal Trash* 5 €

- Gang • Dead Or Alive *Metal Trash* 10 €
- GangUnknown • But Surely Evil *Metal Trash* 5 €
- Gizmo • Spring Fever *Jazz Electro Pop* 15 €
- Goha • La Trame *Hardcore* 8 €
- Goulue(La) • La Goulue Fait La Java *Chanson* 20 €
- Goulue(La) • La Goulue S'Prend Une Musette *Chanson* 19 €
- Grillo Alex & Seville Christian • Momento *Musique Contemporaine* 14 €
- Gros Grelon(Le) • Danse, Léon *Musiques Traditionnelles* 16 €
- Huck • Huck *Pop Rock* 12 € **New**
- Inti Aka • Sensitive *Trip Hop Down Tempo* 12 €
- Jala Mano • Algérie *Musique du Monde* 15 €
- Janaloka • Koma *Rock Electro Ambient* 8 €
- Jacquemart Pierre • Je Reviens de Suite *Chanson* 17 €
- Juja et Lula • Les Filles Chantantes *Chanson* 15 €
- Juja et Lula • Chanson ou Pas *Chanson* 13 €
- Kitchi Kitchi • Y'a pas de quoi s'affoler *Metal Fusion*
- Kracooqas • Couleurs et Visions décalées *Electro Metal Hip Hop Fusion* 11 €
- Landhauser Bertrand & Teneur Olivier • Questions de Directions *Musique Contemporaine* 14 €
- Leolo • Dorénavant *Rock* 12 €
- LGB & HCF (La Grosse Bite & Herpès de Crachat de Fillette) • Split *Grind FM* 5 €
- Louis Eddy(Le Groupe) • Rose *Rock* 10 €
- Mad MachineWahin' Matrix *Jazz* 10 €
- Malalaft • Poupée Russe *Chanson* 12 €
- Maracasse-Pieds(Les) • La Maracassette (Sauf que c'est un CD) *Chanson* 10 €
- Maracasse-Pieds(Les) • Chuchoteries et compagnies *Chanson* 10 € **New**
- Mendousse Grégory • Mon Mot à Dire *Chanson* 15 €
- Monsieur Armand • Amour conjuguées *Chanson Française électronique* 15 €
- N'Cest • Clarence *Metal Emo Hardcore* 8 €
- Nightingale • Take Cover *Punk Rock* 10 €
- No Hay Deaz • # 3 *Hardcore Emo* 8 €
- No more Silence • Through My Eyes *Rock Metal* 10 €
- Noodles(Les) • Les Noodles *Reggae Dance Hall* 6,60 €
- Ohm Facom • Ohm Facom *Rock Garage* 5 €
- Paper Street • L'Ordre 666 *Hip Hop Electro* 5 € **New**
- Pain D'Mais • Amédée Ardoin *Cajun (Musiques Traditionnelles, Musique du Monde)* 15 €
- Pepe Wismeer • Ligloal *Down Tempo Emo Ambiance* 13 €
- Pepe Wismeer • Between Sheep and Pigs

- Down Tempo *Emo Ambiance* 10 €
- Portelli Lisa • Lisa Portelli *Chanson* 13,30 €
- Putta Guerilla • Lutte *Punk Rock* 10 €
- RAJ • Monster In a Cage *Rock* 5 € **New**
- Rescusi-Ann • The Music Was Unsympathetically Reviewed By The *Pop Rock* 10 €
- Reskapés(Les) • Hard Swingin' *Ska Jazz* 9 €
- Rime Kruel • Présentation *Rap* 5 € **New**
- Romain J • Romain J *Chanson Rock* 15 €
- Saye Di A Sound & Tchadaman Crew • Ensemble *Pop Rock* 10 €
- Severino Fulvio • My Way Back Home *Blues Rock* 6 €
- Shafty Brothers(The) • Electroshaft *Electro Funk* 6,60 €
- Shoogooshoeslide • Evil-Slide Session *Punk Hardcore Mélodique* 5 €
- Shoogooshoeslide • Just Bourrine *Punk Hardcore Mélodique* 6 €
- Shoogooshoeslide • No Reflexion, Just... *Punk Hardcore Mélodique* 4 €
- Shoogooshoeslide • Rise And Fall Of A Decade *Punk Hardcore Mélodique* 9 €
- Slipping Kangooroos • Under Pressure *Rock* 10 €
- Slipping Kangooroos • Dance Now *Rock* 8 € **New**
- Spunka • Ca Chauffe dans le Vestiaire *Ska* 8 €
- Sthygma • Kalimaa *Grinding Death* 9 €
- Stone Widow • Hangover Stoner 7 € **New**
- Tagar • Le Meilleur des Mondes *Rock* 7 € **New**
- Teiwaz • Rien Ne Va Plus *Rock Metal Punk* 8 €
- The Chap's • Mauvaise rencontre *Rock* 5 € **New**
- Thrombose Records • V'la Thrombose *Compilation Musique Electronique, Post Rock* 8 €
- Tree Kong • Bienvenue Dans La Famille *Ska* 10 €
- Trent • Le Goût Amer Des Belles Choses *Rock Pop* 5 €
- Torchons(Les) • Dans l'Air du Temps *Ska* 10 €
- Un De Si(Les) • A Suivre Les Saisons *Chanson* 13 €
- Valoy Brown and The Pi's • 24' Piece *Post Rock* 15,60 € **New**
- Veil Of Mist • Industry Of Guilt *Metal Atmosphérique* 7 €
- Visceral Dissection • Deserved To Rot *Death Metal* 8 €
- Vitaline • Ambiance Salsa *Chanson* 17 €
- Voix d'Accès • Invité Mystère 10 €
- Volfonis (Les) • Nervous Breackdown *Rock Garage* 10 € **New**
- Wires • Come Back To Earth *Pop Rock* 3 €
- Yuksek • The Wax *Musique Electronique* 8 € **New**
- Zebarges • Putain D' Metal *Rock Metal Punk* 7 €
- Zebarges • Toubig For Love *Rock Metal Punk* 10 €



■ LULABI

L'histoire des rémois de Lulabi a déjà connu quelques moments épiques. Le départ d'une chanteuse en plein enregistrement d'album aurait fait exploser en vol plus d'une formation. Mais le groupe a su faire face. Après avoir pris le temps de recruter la bonne candidate, ils reviennent aujourd'hui avec un album qui marque un nouveau départ. Dès les premières notes, on retrouve un univers à mi-chemin entre la pop et le trip hop. La voix mutine et fragile de Stéphanie y est pour beaucoup. On décèle

quelques intonations Bjorkiennes qui viendraient habiter notre Emily Simon nationale. Côté production, c'est une vraie réussite. Les titres balayent un large spectre de références avec cohérence et bon goût. The Schism et son gimmick de clavier en intro me fait penser à du CocoRosie qui aurait décidé de passer à une production plus musclée. Plus apaisé, The smell of arising invoque en filigrane les esprits d'Archive, le côté sombre en moins. C'est l'un des disques les plus aboutis de la production régionale. Il ne reste plus qu'à se frayer une place au plan national, ce qui sera nettement plus dur vu le positionnement artistique de Lulabi, en marge des courants plébiscités actuellement. Mais on n'est jamais à l'abri d'une bonne surprise... *Grogy*

■ ORGANIC SPIRIT « Failure »

Malgré les influences anglaises revendiquées par cette formation rémoise (Pink Floyd, Radiohead, King Crimson), c'est une parenté avec la formation californienne Incubus période Morning View qui m'a sauté aux oreilles à l'écoute de Soul Torn, le premier morceau de cet EP 5 titres. Un chant tout en retenue, des ambiances électroniques bien choisies pour soutenir les arrangements, une production efficace : tout y est. Quelques passages sont moins réussis comme le refrain de Blood, qui ne décolle pas à la hauteur de l'attente entretenue dans les couplets.

On peut aussi reprocher l'utilisation un peu répétée des volutes de guitares (quasi-identiques sur les intro de Lovely et Deep in the waves) ou les phrasés, toujours de guitares, un peu surannés qui traînent sur de nombreux morceaux. Mais ce disque tient bien la route, notamment grâce à une production impeccable. On préférera retenir Dear Queen, ou le groupe prend plus de risques, le chanteur aussi en prenant les intonations de James Maynard (Tool, A Perfect Circle). Les renforts électroniques sont également plus en avant. Peut-être une piste à creuser pour la suite... *Grogy*

■ TAÏRIK « 1001 facettes »

Le rappeur troyen Taïrik tourne la page du hip hop 100% pur jus : c'est ce qu'il annonce avec la sortie de cette mix tape intitulé 1001 facettes. Il le prouve d'entrée de jeu avec un premier morceau qui s'ouvre sur des samples de piano et de contrebasse pour installer une ambiance à

mille lieues de l'agressivité de beaucoup de disques de Hip Hop. Une impression que l'on garde à l'écoute des 15 titres de cette galette à la production indéniablement orientée vers une musique ouverte et populaire. Le flow est posé et efficace mais prend parfois des intonations lorgnant un peu trop pour moi du côté « Bisso na Bisso » et consorts. Gare à la faute de goût ! Mais Taïrik tient ses promesses.

Avec 1001 facettes, le troyen balaye sans complexe un large pan des musiques urbaines en passant d'un titre de rap au couplet décalé, d'un morceau aux accents jazzy à une production west coast aux infrabasses lancinantes. Et ce côté fourre-tout se ressent dans la production un peu inégale entre les titres : certains beats sont un trop peu légers et la voix est parfois trop rentrée dans le mix. Mais ces quelques défauts sont compensés par la générosité du flow et les bonnes vibes que Taïrik arrive à transmettre avec cette mix tape ! Une évolution à suivre avec le projet à venir : la sortie de son deuxième album solo. *Grogy*

■ STONE WIDOW « Hangover »

Peu importe que le rêve américain ne soit qu'un mirage, le pays de l'oncle Sam continue de fasciner ! Les gars de Stone Widow le savent bien en perpétuant la tradition d'un rock/métal à base de guitares hautement saturées. L'ombre de Metallica plane sans contester sur les huit titres de cet album honnête et franc comme la frappe de Lars Ullrich. Ici, pas de chichi : un bon riff bien gras, une rythmique de plomb et une voix rageuse, vous avez la recette d'un morceau de Stone Widow.

Les titres fonctionnent à l'énergie et sont fait pour headbanger, pour peu que l'on porte encore une coiffure rock de la fin des 90's. On devine rapidement que les textes parlent de filles, de soirées, d'alcool et de colère. Stone Widow ne prétend rien réinventer en évoluant dans un genre éculé dont les têtes de pont aux heures de gloires passées s'appellent Nickelback, Creed ou Down parmi les pointures de la scène metal de la Nouvelle Orléans. Attention donc à la lassitude car les titres s'enchaînent et se ressemblent à force d'appliquer la même recette. Au final, on retiendra un disque sans grande originalité mais de bonne facture à réserver aux amateurs du genre. *Grogy*

Dans le cadre de l'opération « Lycées en Live ! », l'Orcca s'est associé avec le POLCA pour intervenir au lycée agricole de Rethel et au lycée François 1er de Vitry-le-François au cours d'ateliers « Ecoutes et Chroniques ». Sur la base d'une compilation de titres d'artistes régionaux, quatre séances étaient articulées pour apprendre à écouter un morceau de manière constructive, faire partager ses goûts en argumentant et mettre des mots sur son ressenti en maniant son propre style : le tout pour aboutir à l'écriture d'une vraie chronique musicale. **Morceaux choisis...**

■ TOURNELUNE « Les Fossés »

Dans les Fossés, titre issu de SuperJésus, dernier album de Tournelune. Entrée en matière un peu spéciale avec des accords désagréables. Sympathique malgré tout est la mélodie qui suit.

A bien écouter on ne trouve pas de sens aux phrases.

Cela dit, le texte est agréable dans son ensemble.

Contre toute attente, par la suite la mélodie devient plaisante.

On retrouve un côté plus rock non négligeable.

Revoilà à présent le titre de l'album : SuperJésus.

Doit-on y trouver une tentative de définition de la musique ?

Énergique de Tournelune - ou bien Jésus avec une cape flottant au vent ?

Chronique de Marion et Mathilde, élèves de première du lycée agricole de Rethel

■ PARAGRAFF Raconte-moi ton histoire

« Raconte-moi ton histoire » est un titre assez spécial par rapport au style musical auquel il appartient. Ce morceau de rap assez moralisateur pour les plus jeunes est une petite perle lyrique. Bien que le flow soit relativement lent, celui-ci se marie particulièrement bien avec les paroles. Malgré un ton de voix et une instru plutôt monotone on reste concentré sur la partie la plus importante qui est le texte (les paroles me font d'ailleurs légèrement penser au style de Nessbeal).

Ce titre se démarque des musiques du moment grâce à la profondeur. Paragraff ne parle pas de grosses bagnoles, d'argent et de violence. Il explique que

l'éducation devrait être la principale priorité pour les jeunes.

Il traite également des problèmes de racisme et d'inégalités et nous permet d'avoir une autre vision vis-à-vis des jeunes qui vivent dans les quartiers sensibles. Pour conclure, « Raconte-moi ton histoire » est un titre que l'on n'écouterait certainement pas pendant une soirée entre potes, la principale visée de cette musique est de nous faire réfléchir sur la vie des jeunes et le monde qui les entoure.

Chronique de Paul Chegri, élève de seconde du lycée François 1er, Vitry-le-François

■ LIBELUL « Velvet Feel »

La douce sensation de l'envol d'une libellule. Le titre « Velvet feel » est un mélange de styles musicaux avec une touche de musique pop et joyeuse, qui nous rappelle le duo Cocoon, et une touche de mélancolie, qui fait davantage penser au groupe Keane. La mélodie de « Velvet feel » est douce et reposante, et sa légèreté rappelle la légèreté du vol d'une libellule. Le groupe « Libelul » fait concurrence au chanteur d'Owl city et à son titre « Fireflies » avec sa mélodie moderne et populaire.

La guitare acoustique et la basse accentuent la douceur de la mélodie. J'apprécie cette musique pour son côté reposant et relaxant.

La guitare faisant partie de mes instruments favoris, cela lui rajoute un côté encore plus appréciable, sans compter le timbre de voix particulier et agréable du chanteur.

Chronique de Laure NEPVEUX, élève de seconde du lycée François 1er, Vitry-le-François

■ DOVE « Blackwave »

LES INSOMNIES MUSICALES DE DOVE



On connaît le parcours et les goûts très orientés techno de Dove mais ce projet s'annonce plein de surprises ! Passé l'intro, le premier morceau (Flat Forward) amorce le changement avec un titre résolument

dancefloor au son moderne, plus electro que ce que Dove nous propose d'habitude. Et ce n'est qu'un début ! Au programme : un enchaînement de titres ou se télescopent Drum'n bass un peu dark (Long Long Way), ambient minimale, dub ou encore techno pus jus. Mention spéciale au surprenant (Goa Journey) dont les incursions de musiques indiennes viennent contrebalancer une débauche de BPM ainsi que (Dope Headz) ou Dove se glisse dans la peau des Chemical Brothers le temps d'un morceau. Un joyeux fourre-tout au final assez cohérent. Les nuits passent et ne se ressemblent pas...

Grogy

Trois questions à Dove

Ce disque, est-ce vraiment le fruit de tes insomnies ?

Réellement ! C'est un disque plutôt dark. Avec toujours le même rituel : à 23h je fume une clope, j'allume l'ampli. C'est le moment de la journée où je ne vais pas bien et je me mets alors à composer. C'est un peu un billet d'humeur de la journée. Lorsque l'on met les morceaux bout à bout, ça représente bien les dix dernières années de mon boulot de musicien.

C'est un peu un side project...

Non, je ne le vois pas comme ça. Ça fait partie intégrante du personnage et de ma musique, sauf que c'est une part de moi que je n'avais jamais dévoilée auparavant. En fait, ce sont les morceaux que je n'ai pas pu presser avant car ils ne m'étaient pas dans l'esprit dancefloor de mes précédentes productions.

Tu vas les jouer sur scène ?

On est en train de mettre ça en place. On veut que ce soit un vrai live. Alix bosse les parties de clavier, je m'occupe des rythmiques et on essaye de composer une équipe de musiciens. J'aimerais par exemple qu'il y ait de la flûte traversière sur le passage atmosphérique de « long long way ». On prendra le temps qu'il faudra pour que ce soit à la hauteur.

Le site du Polca fait peau neuve !

nouvelle
newsletter
tous les concerts
de la région dans
votre boîte mail
chaque semaine



RETROUVEZ EN RÉGION
> toute l'actualité
> un agenda détaillé
> un annuaire doté d'un outil de recherche performant pour tous vos contacts